

L'Église catholique et le monde au XXe siècle¹

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clés du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (Matthieu, VI, 8-19).

« Le Pape, combien de divisions? » (Joseph Djougachvili, dit Staline, 1950).

Sans doute est-ce en 1870 que le XXe siècle a commencé pour l'Église. Cette date est en effet doublement symbolique puisque c'est en septembre 1870 que les patriotes italiens prirent Rome, privant ainsi définitivement le Pape de tout pouvoir temporel réel, et que c'est aussi en 1870 que le concile du Vatican proclama le Pape infaillible dans son enseignement, quand cet enseignement est dit "de foi"². **Perte de tout pouvoir temporel, réaffirmation de la toute-puissance spirituelle**: tels sont les deux axes problématiques et en tension l'un avec l'autre qui déterminèrent les rapports de l'Église et du monde du XXe siècle. Les Papes successifs de ce siècle ont en effet tous été pris dans un dilemme: fallait-il entrer dans le jeu des relations internationales et réaffirmer ainsi que la voix du Christ a à se faire entendre dans tous les domaines de la vie des hommes, y compris politique, pour tenter de restaurer la royauté du Christ sur cette terre, ou bien fallait-il plutôt insister sur l'affirmation de la nature spirituelle de l'Église, "corps mystique du Christ"³, et de l'universalité de son magistère spirituel? L'Église devait-elle aller au monde, entrer dans le monde, ou réaffirmer que "le royaume du Christ n'est pas de ce monde"? Dans un cas, on s'exposait à être traité comme une voix comme une autre dans le concert des nations, et même comme une voix bien faible (d'où la phrase de Staline); dans l'autre, on risquait de se voir cantonné à un rôle de conseiller éthique qui donne un avis dans un débat. Chaque Pape de ce siècle a apporté une réponse différente à ces questions; les circonstances internationales ont joué leur rôle pour certains: l'importance accordée à tel ou tel problème a varié selon les époques, et pas seulement selon la personnalité de chacun des Papes. Cela dit, la place du Pape dans l'Église est tout autre que celle d'un chef d'État ordinaire: c'est ainsi que pour parler de l'Église on parle souvent du Saint-Siège, et cette expression désigne au sens strict le Pape et sa fonction⁴. C'est dire que le Pape est l'Église, ou du moins qu'il la représente dans ses rapports avec le monde. C'est pourquoi il faut sans doute adopter ici un plan chronologique, par Pape, en s'attachant à montrer comment chaque Pape s'est comporté, en chef du Vatican, en Pape et en chef de l'État (lorsque celui-ci existait) sur les problèmes internationaux temporels de l'époque, et enfin en Pape sur les problèmes spirituels.

I) Pie X (Joseph Sarto) 1903-1914⁵.

A) Pie X et le Vatican.

Le cardinal Sarto, à son élection, avait déclaré vouloir prendre le nom de Pie X pour rendre hommage à Pie IX. Pie IX, c'était le Pape de l'intransigeance face à l'unité italienne, qui s'était enfermé dans le Vatican après l'occupation de Rome, s'y considérant prisonnier et refusant de reconnaître la Ville sainte comme capitale du nouvel État italien. Après Léon XIII qui, bien que plus ouvert sur certains problèmes, avait lui aussi refusé de traiter avec les dirigeants italiens, Pie X persista dans cette politique d'**auto-séquestration**. C'est ainsi qu'il

¹ (Jean-Pierre Minaudier) Mes interventions sur ce texte, pas toutes signalées, se limitent à des reuses en forme stylistiques et à quelques précisions et compléments. Merci à l'auteur!

² Un enseignement "de foi" est un enseignement auquel on est obligé de croire pour se dire catholique, et non pas seulement chrétien. Il va sans dire que cela ne concerne que des points de dogme, et non par exemple les prises de positions politiques ou sociales du Pape.

³ "Mystique" veut dire ici simplement "spirituel". C'est l'idée que la communauté ecclésiale n'est pas seulement une communauté sociale.

⁴ (J.P.M.) Et, par une première extension, le gouvernement de l'Église. D'autre part, quand on parle du Vatican, on désigne au sens strict ainsi le complexe palatial romain où les Papes résident. Par extension, depuis 1929 cela désigne l'État dont le Pape est le monarque absolu, et aussi le gouvernement de l'Église.

⁵ Pie X succédait à Léon XIII (Vincent Pecci) qui avait régné de 1878 à 1903, et à Pie IX (Jean-Marie Ferretti), Pape de 1846 à 1878. Sur les Papes du XIXe siècle, voyez le cours sur la France, au chapitre 7 notamment.

demanda aux États catholiques de rompre leurs relations diplomatiques avec l'Italie. C'est le prétexte qu'utilisa Émile Combes en France pour relancer les hostilités avec l'Église: en 1904, répondant à un voyage de Victor-Emmanuel III à Paris en 1903, Émile Loubet, président de la République, se rendit à Rome en voyage officiel, et, qui plus est, ne rendit pas de visite au Vatican. Ce fut, aussitôt après, la **rupture des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège**, qui entraîna ensuite, en 1905, en France, la séparation de l'Église et de l'État.

Dans un autre genre, Pie X supprima le droit de *veto* de l'Empereur d'Autriche-Hongrie aux conclaves. En 1903, François-Joseph s'en était servi à des fins politiques. Pie X entendait marquer par là que l'élection du Pape n'avait pas à être liée à des contingences politiques, mais aussi que les cardinaux devaient élire le Pape de leur propre mouvement: implicitement, c'était bien l'affirmation qu'il y avait une autonomie politique de la papauté par rapport aux États, même catholiques¹.

Enfin Pie X s'attacha à simplifier l'administration du Saint-Siège, pour que les fidèles puissent s'adresser à lui plus facilement. De même, c'est lui qui décida de faire rassembler un "code de droit canonique" (ou "droit canon"), c'est-à-dire un recueil de toutes les lois qui règlent la vie de l'Église. Dans le contexte des réformes administratives, il faut noter, en France après la séparation de l'Église et de l'État, la création du denier du culte en 1907. Les fidèles étaient priés de verser une partie de leurs revenus pour l'entretien de leur clergé, que l'État français avait cessé de salarier².

B) Pie X et les relations internationales.

Les grands problèmes du pontificat ont évidemment été d'une part la crise avec l'État français, et d'autre part la marche à la guerre de l'Europe. Je ne reviendrai pas ici sur le déroulement des hostilités qui ont conduit à la séparation de l'Église et de l'État en France, puisqu'elles sont décrites en détail du point de vue français dans le chapitre 6 du cours sur la France. Je me bornerai donc à rappeler que Pie X publia en 1906 l'encyclique *Vehementer nos* pour protester contre la séparation et la spoliation des biens de l'Église, puis l'encyclique *Gravissimo officii* dans laquelle il déclarait rejeter le système des associations cultuelles³.

Pour ce qui concerne la marche de l'Europe à la guerre, cela pose un problème particulier à Pie X, car pour la première fois, le Pape n'avait pas d'intérêts politiques et temporels en jeu dans le conflit. De plus aucun des camps ne déclarait se battre pour la défense de la chrétienté ou des États pontificaux. Au contraire, le Pape se percevait de plus en plus comme le Pape du monde entier et insistait sur le fait que les soldats des deux bords

¹ Pie X était par ailleurs un ancien archevêque de Venise, terre italienne sous domination autrichienne de 1815 à 1867...

² L'idée était inspirée du "denier de saint Pierre", créé à Lyon en 1860 par Mgr de Bonald: il s'agissait d'une quête annuelle, levée le jour de la saint Pierre, le 29 juin, et dont les revenus avaient une autre fonction: ils allaient aux États de l'Église, alors déjà en difficulté (l'Italie venait d'en annexer la moitié). C'était au départ une institution purement locale, puis, après 1870, Pie IX le généralisa progressivement.

³ Rappels:

Une encyclique est une lettre envoyée par le Pape et destinée à l'ensemble du peuple chrétien (depuis Jean XXIII, les encycliques s'adressent même aux non-chrétiens). Elle est désignée par ses deux ou trois premiers mots en latin ou, pour celles qui concernent un pays en particulier, dans la langue de ce pays. La première est de Benoît XIV en 1740, mais l'usage n'est devenu fréquent qu'à partir de Grégoire XVI (1831-1846), c'est-à-dire à partir du moment où on a ressenti le besoin de s'adresser au peuple des chrétiens non plus complètement comme à un troupeau mené par ses bergers sans qu'il ait le droit d'intervenir, comme à des individus responsables.

On appelle "bulles" certains documents solennels du Pape pour conférer les offices majeurs de l'Église, définir une vérité dogmatique, promulguer la canonisation des saints. La bulle tire son nom du sceau en plomb qui l'authentifie. Elle est écrite en latin, langue de communication à l'intérieur de l'Église catholique (toujours aujourd'hui), et on la distingue généralement par les deux premiers mots du texte.

Une constitution dogmatique exprime les décisions les plus importantes concernant la foi, les mœurs, l'administration de l'Église sous forme de bulles .

Un *motu proprio* est un acte législatif pris et promulgué par le Pape "de son propre mouvement" (et non pour répondre à une sollicitation): l'équivalent d'un décret.

étaient tous enfants de Dieu (il le faisait déjà avant bien sûr, mais **c'est à l'occasion de la première guerre mondiale que l'image de l'Église comme uniquement apôtre de la paix s'imposa véritablement**). C'est ainsi que le 2 août 1914, jour de la déclaration de guerre, Pie X, au balcon de saint-Pierre de Rome, demanda aux fidèles de prier pour la paix, et qu'à l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie venu lui demander de bénir les armées de son pays, le Pape refusa, déclarant ne vouloir bénir que la paix. Il ne la bénit pas, puisqu'il mourut le 20 août.

C) Pie X et le monde spirituel.

Là aussi, Pie X s'afficha comme le successeur de Pie IX bien plus que celui de Léon XIII: Léon XIII avait été le Pape de l'ouverture, celui de la première vraie doctrine sociale de l'Église, dans *Rerum novarum* en 1891, et celui de l'encyclique *Immortale Dei* en 1888 sur la démocratie et l'autorité de l'Église, qui permettait aux catholiques de collaborer avec la démocratie, à condition de ne pas renoncer pour autant aux principes catholiques. Le pontificat de Pie X apparaît plutôt comme un raidissement conservateur dans les domaines politique, social, mais aussi spirituel.

Léon XIII avait en effet encouragé les mouvements démocrates-chrétiens, et notamment la création du **Sillon** de Marc Sangnier en France en 1894, dans le cadre du ralliement à la République (voyez le cours sur la France, chapitre 7). Au début de son pontificat Pie X voulut continuer dans cette lignée: en 1904, il reçut une délégation du Sillon et la bénit. Puis, il lui sembla que le Sillon évoluait vers un mouvement politique et surtout perdait le sens de la hiérarchie, en refusant de suivre les évêques sans discussion. En 1910, Pie X envoya donc une lettre aux évêques français, intitulée *Notre charge apostolique*, condamnant le mouvement, qui se soumit. Pie X entendait ainsi montrer que, si certaines décisions lui échappaient, s'il n'était plus le maître dans les discussions internationales et s'il ne pouvait plus imposer sa volonté à des États autrefois très chrétiens, il ne céderait rien de son pré carré: ne pouvant plus imposer sa loi sur le plan temporel, il réaffirmait sa toute-puissance spirituelle, et surtout il voulait montrer l'inamovibilité du dogme, de la loi et des principes, puisque c'était cette inamovibilité qui était désormais sa seule légitimité¹.

C'est ce qui l'amena à publier en 1907 l'encyclique *Pascendi* contre les modernistes, qu'il déclara hérétiques. Le **modernisme** était un courant lancé par des laïcs comme par des clercs, dont la préoccupation était de ne pas couper le christianisme des découvertes modernes, et ce dans toutes les disciplines: philosophie, Histoire, théologie, apologie. Le principal représentant du modernisme en France était l'abbé Alfred Loisy².

¹ (J.P. M., d'après un exposé de Nathanaël Dupré La Tour, khâgne 1996-1998): en Italie, en 1909 Pie X excommunia le prêtre Don Romulo Murri, qui avait tenté lui aussi de poser les bases d'une démocratie chrétienne: les catholiques italiens n'étaient pas censés faire de politique dans le cadre de l'État usurpateur par excellence (ils n'avaient pas le droit de participer à la vie politique au-delà du niveau communal). Ce ne fut qu'après la première guerre mondiale que Benoît XV autorisa un parti démocrate-chrétien en Italie (le *partito popolare italiano*, dirigé par Don Sturzo) et un autre en France; dans l'entre-deux-guerres ces mouvements n'eurent que peu d'audience. En revanche, en Autriche-Hongrie, pays officiellement catholique, Pie X encouragea le parti social-chrétien, représentant d'une idéologie très conservatrice... et entre autres passablement antisémite. En Allemagne, dès avant 1914 il existait aussi un parti catholique, le *Zentrum*, qui joua un rôle important sous la république de Weimar: c'est que dans les années 1870 et 1880 les catholiques avaient dû se regrouper pour résister au *Kulturkampf*, un ensemble de mesures à eux hostile lancée par Bismarck et son entourage au nom de l'idée que l'identité allemande était protestante. Tous les nationalismes ont tendance à être hostiles au catholicisme, religion "internationaliste" dont les fidèles obéissent à un étranger, le Pape; le protestantisme et surtout l'orthodoxie, dans la mesure justement où ils refusent l'autorité du Pape, sont plus sensibles aux pressions du pouvoir politique et aux sirènes du nationalisme.

² L'abbé Loisy (1857-1940) refusa de se soumettre. Il fut excommunié par Pie X l'année suivante; en 1909, la République radicale riposta en le nommant professeur d'Histoire des religions au Collège de France. Lui-même écrivit sa défense en 1938 dans *Un Mythe apologétique*.

(J.P.M., d'après N.D.L.T.): cette hostilité aux courants intellectuels de son temps valut à Pie X le surnom suivant: "le curé de campagne".

D'autre part, Pie X fut le Pape qui encouragea le développement du sacrement de l'Eucharistie (la communion). Il insistait sur son importance et avança l'âge de la première communion. Il voulait ainsi montrer que Jésus-Christ doit être réellement présent au cœur de nos vies et donc réaffirmer que le Christ est aussi présent sur terre, et que même sur terre nous devons lui rendre nos devoirs comme il se doit à notre Dieu, Dieu à côté de qui par conséquent les puissants de ce monde ne sont que de peu de poids.

II) Benoît XV (Jacques della Chiesa) 1914-1922.

Bien qu'il ait régné plus longtemps que Pie X, Benoît XV fut un Pape moins marquant que son prédécesseur. Il faut bien reconnaître également que les circonstances ne lui furent pas favorables: de 1914 à 1918, le centre du monde ressemblait plus à Verdun qu'à la place saint-Pierre de Rome, et de 1918 à 1922, les différents traités et accords signés ne firent jamais intervenir le Pape et son territoire. Il faut dire aussi que le monde avait bien d'autres problèmes à régler: un Pape qui s'enfermait dans son palais à Rome, c'était légèrement moins inquiétant que l'irruption du communisme sur la scène internationale, ou même que le problème de savoir qui allait payer les dégâts de la guerre. On n'a donc pas accordé grande importance à Benoît XV, et on ne lui a pas donné non plus les moyens ni le droit d'acquiescer une quelconque importance.

Benoît XV resta cloîtré au Vatican comme ses prédécesseurs. En 1920, il autorisa les visites officielles de souverains étrangers à Rome, mais tout en continuant à protester contre l'agression dont il avait été victime: ce fut l'encyclique *Pacem*. Ce fut en grande partie ce qui l'empêcha de jouer un rôle dans les bouleversements de la guerre et de l'après-guerre. Du fond du Vatican, ce qu'il pouvait dire ne pouvait pas avoir de grand retentissement sur les masses. Cela n'avait pas trop d'importance jusque-là, puisque tout se jouait dans les sphères dirigeantes, mais 1914-1918 marqua justement l'avènement de l'ère des masses, ce qui enlevait toute utilité (ou presque) aux appels à la paix de Benoît XV. C'est ce qui explique le peu d'impact de son encyclique de novembre 1914, *Ad beatissimi*, sur et pour la paix. De même le 1er août 1917, quand il publia une note demandant l'arrêt des hostilités et se proposant comme médiateur, cette note fut très mal reçue dans le monde entier, parce qu'elle fut considérée comme une manœuvre secrète de l'Autriche-Hongrie. De toutes les façons, dès mai 1915, à la conférence de Londres, les membres de la triple Entente avaient décidé d'écarter le Pape des négociations de paix. Et, effectivement, le Vatican ne fut représenté à aucune des conférences de paix ni à aucun des traités. Le saint-Siège n'obtint pas de représentation à la S.D.N.

Dans le domaine des initiatives spirituelles, c'est à Benoît XV qu'il revint de faire publier le premier code de droit canon, en 1917¹.

III) Pie XI (Achille Ratti) 1922-1939.

A) Pie XI et le Vatican.

C'est à Pie XI qu'il revint de clarifier définitivement la position de l'Église face à l'unité italienne, par les **accords du Latran** signés en février 1929. Le traité instituait l'État de la cité du Vatican et établissait la reconnaissance mutuelle de l'Italie et du nouvel État. L'Italie versa au Saint-Siège 750 millions de lires et des titres à 5% d'une valeur nominale de 1 milliard de lires pour la perte des anciens États pontificaux et des biens ecclésiastiques qui s'y trouvaient.²

¹ (J.P.M.) La même année, temps de toutes les tensions et de toutes les espérances, à Fatima, au Portugal, la Vierge apparut à trois petits bergers et leur confia trois secrets: elle prédit entre autres la fin de la guerre mondiale, la future conversion de la Russie, et les persécutions dont l'Église serait victime au XXe siècle (cette troisième et dernière prédiction n'a été rendue publique qu'en 2000). Le pèlerinage de Fatima, outrageusement exploité à des fins politiques par la dictature salazariste (1928-1974), a survécu à ces récupérations et demeure aujourd'hui l'un des plus importants de la chrétienté catholique.

² Le roi d'Italie était disposé à donner au Vatican 15 ou 20 km² d'un seul tenant (comprenant notamment le Borgo, le Janicule et le palais saint-Calixte au Trastévère), mais Mussolini se montra intransigeant: rien en-dehors du Vatican. Pie XI, qui avait espéré obtenir au moins la villa Doria Pamphili (environ 5 km², vers le Quirinal, dans un autre quartier de Rome) pour y construire des ambassades, dut renoncer à conserver plus de 0,44 km² d'un seul tenant. On s'est beaucoup interrogé sur les motifs de ce renoncement. Peut-être provenait-il du fait que Mussolini offrait en contrepartie un concordat et le versement immédiat de 750 millions de lires: Pie XI était au bord de la banqueroute. Peut-être aussi avait-il compris qu'il

La constitution de l'État du Vatican date de la même année. Elle n'a pas changé depuis, et j'en profite pour faire un rapide tableau de ses institutions et de ses ressources financières. Au Vatican, le Pape gouverne en souverain absolu. Les services administratifs, judiciaires, économiques sont placés sous l'autorité d'un gouverneur, nommé par le Pape. Le pouvoir législatif est assuré, au nom du Pape, par la Commission pontificale pour l'État de la cité du Vatican, composée de cardinaux et présidée par un secrétaire d'État. Le pouvoir exécutif est exercé par un délégué spécial, assisté par un conseil de 24 laïcs romains et de 6 étrangers, et par un secrétaire général. Il a en charge essentiellement les finances de la cité (qui a son budget propre, avec ses ressources, une trésorerie, une administration financière propres) et la gestion du personnel. Le pouvoir judiciaire est exercé au nom du Pape par un tribunal de première instance, une cour d'appel et une cour de cassation. Ces tribunaux sont indépendants des tribunaux ecclésiastiques fonctionnant au sein de la Curie romaine (ces tribunaux règlent les questions religieuses: on y a recours notamment pour faire annuler des mariages).

Pour ce qui concerne le régime économique du Vatican, tout appartient à l'État, biens meubles compris. Il n'y a pas d'impôts, ni directs, ni indirects. Le commerce est nationalisé. Le Vatican a sa monnaie, sa police, son système postal, son hélicoptère pour les relations avec la villa de Castel Gandolfo, propriété privée du Pape en territoire italien.

Se pose ensuite la question des revenus de l'Église. Jusqu'en 1870, les revenus des États pontificaux auraient dû suffire à faire vivre l'administration pontificale de Rome, mais, mal gérés, ils rapportaient peu, et les Papes vivaient surtout des revenus des biens ecclésiastiques situés dans les pays catholiques. En 1870, le roi d'Italie proposa à Pie IX de lui verser chaque année un revenu de 3.250.000 lires-or pour compenser la perte de ses revenus. Pie IX refusa pour ne rien devoir à ses ennemis et généralisa progressivement le denier de saint Pierre (voyez la note un peu plus haut). Après 1918, les fonds ainsi perçus devinrent très insuffisants, et Pie XI dut accepter les accords du Latran (voyez la note précédente). Les sommes reçues de l'Italie après 1929 ont été investies en majorité dans des travaux effectués au Vatican pour diminuer la dépendance technique par rapport à l'administration italienne; elles sont actuellement insuffisantes. La situation qui fut celle du IXe au XIXe siècles s'est donc inversée: primitivement, le "patrimoine de saint Pierre" devait faire vivre l'Église. actuellement, l'Église fait vivre l'État du Vatican, héritier de ce patrimoine; le denier de saint Pierre rapporte chaque année autour de 300 millions de francs. Cette somme est censée couvrir le déficit annuel du Vatican, mais évidemment elle ne le couvre jamais en totalité dans la pratique (en 1985, le déficit était de 40 millions de dollars).

Enfin, il faut signaler, sur la question des finances, qu'il y eut dans les années 1980 un scandale lié au prélat américain Mgr Paul Marcinkus. Il était à la tête de l'I.O.R. (*Istituto per le Opere di Religione*, l'administration fiduciaire de la Curie romaine). Il fut accusé de spéculations douteuses, ce qui était d'ailleurs vrai, comme on le vit en 1984, lors du krach du *Banco ambrosiano*, auquel Marcinkus avait lié l'I.O.R.; le Saint-Siège perdit 750 millions de dollars dans le krach.

B) Pie XI et les relations internationales.

Pie XI se retrouvait donc maître chez lui, et à la tête d'un État à gérer. il avait donc désormais son mot à dire dans les relations internationales, sans pour autant avoir perdu son autorité spirituelle. Dans les rapports avec les États, il agissait donc désormais à la fois en chef d'État et en Pape, et c'est ce qui le conduisit à certains choix politiques et diplomatiques controversés.

La grande affaire du pontificat de Pie XI, ce fut évidemment la **montée des mouvements extrémistes et des États totalitaires**: l'U.R.S.S. communiste, l'Allemagne hitlérienne et plus proche encore, l'Italie Fasciste.

(J.P.M.) Il faut y ajouter le difficile problème de la **guerre civile espagnole**, qui dura de 1936 à 1939: Rome n'apporta jamais un soutien officiel à Franco, mais l'épiscopat espagnol n'eut pas les mêmes prudences¹; en revanche, le Saint-Siège condamna avec vigueur les massacres anticléricaux dont certains extrémistes républicains s'étaient rendus coupables, essentiellement dans les jours suivant le coup d'État de juillet 1936; au total, l'Église maintint une "neutralité" fort orientée. Une

serait de toute façon difficile d'administrer des populations italiennes depuis 1870 et que la guerre avait dû contribuer à rendre patriotes. On a parlé également d'un certain respect de Pie XI, patriote italien, pour la mystique de l'*Unità*, mais cela peut paraître douteux: avant d'être patriote italien, Pie XI était Pape.

¹ Dans les années de l'entre-deux-guerres, les différents clergés nationaux acceptèrent dans l'ensemble de bon gré la montée des dictatures *non populistes*, celles qui se réclamaient d'une idéologie plus ou moins légitimiste et s'appuyaient sur les élites traditionnelles, cléricales entre autres. Ce fut le cas notamment en Autriche en 1934-1938, en Pologne, au Portugal, etc.; le régime franquiste, malgré quelques gesticulations néo-mussoliniennes, était d'essence essentiellement réactionnaire.

autre guerre civile impliquant les catholiques déchira le Mexique entre 1926 et 1929, la "**christiade**": face à une Révolution en voie de radicalisation qui tentait notamment, par nationalisme anticolonialiste, de mettre sur pied une Église nationale schismatique, les catholiques mexicains prirent les armes: on les appelle les *Cristeros*. Bien entendu, Rome et l'épiscopat mexicain prirent leur parti.

Pie XI chercha avant tout à protéger les catholiques de ces pays et à faire en sorte que le Vatican ne soit pas menacé par ces États. Ce dernier souci, qui peut paraître assez égoïste et irresponsable, était au contraire le signe d'un esprit de prudence: si le Vatican était envahi, l'Église perdait toute reconnaissance internationale, c'est-à-dire qu'elle risquait de se désagréger. C'est ce qui amena Pie XI à rechercher la signature de **concordats**¹. La première tentative eut lieu avec la Russie de Lénine en 1922², mais le Pape dut se rendre à l'évidence: il aurait été indécent de prétendre conclure un accord avec un révolutionnaire dont les méthodes n'avaient rien de catholique et qui persécutait tous les chrétiens³. Par contre, il signa un concordat avec Mussolini dans le cadre des accords du Latran en 1929, et un concordat avec la jeune Allemagne hitlérienne en 1933⁴.

¹ Philippe Levillain, dans un article paru dans *L'Histoire* en juillet-août 1999, note que Pie XI « est d'esprit concordataire: il agit en juriste (...). Il estime que des normes juridiques sont de nature à protéger le catholicisme contre l'arbitraire. C'est pourquoi il a espéré un moment (1922) signer un concordat également avec la Russie de Lénine. (...) Toujours dans ce souci d'encadrer par des règles l'évolution des relations avec un État autoritaire et de sauvegarder les intérêts menacés de l'Église et de ses fidèles dans ces pays, il négocie un concordat avec l'Allemagne hitlérienne en 1933, assurant la reconnaissance et la protection des catholiques ». Au total, Pie XI signa dix-huit concordats.

² (J.P.M., d'après des informations dues à Igor Trickovski, hypokhâgne 1995-1996): les contacts eurent lieu à l'occasion de la conférence de Gênes — ce fut aussi, rappelez-vous, l'occasion de la reprise de contacts entre la Russie bolchevique et l'Allemagne (voyez le cours sur l'Allemagne, au chapitre 1): les Russes avaient un besoin désespéré de reconnaissance, et d'aide pour lutter contre la grande famine de la Volga (l'Église envoya de l'aide). Il y avait aussi, dans cette affaire, un zeste de souci de tirer parti de l'affaiblissement de l'orthodoxie, particulièrement affectée par la chute du régime tsariste auquel elle était étroitement liée, pour obtenir un statut moins désastreux que sous l'Ancien Régime. Pie XI n'avait certainement pas beaucoup d'illusions personnelles sur les bolcheviks, même s'il laissa sa chance à la diplomatie: nonce apostolique (c'est-à-dire représentant du Saint-Siège, ambassadeur du Vatican après 1929) en Pologne en 1919-1920, il avait vécu le siège de Varsovie par l'Armée rouge. Mais dans le contexte de la N.E.P., on pouvait rêver, pour la nouvelle Russie une fois stabilisée, certes officiellement athée mais où la liberté des cultes avait été solennellement reconnue en mars 1918, d'une laïcité point trop agressive et qui eût tenu la balance égale entre toutes les fois. Certains évoquent même des rêves missionnaires de recatholicisation de la Russie (en 1925, il apparut au Vatican une commission *Pro Russia* qui se donnait notamment pour tâche l'implantation de congrégations catholiques en U.R.S.S. — en 1917, à Fatima, la Vierge n'avait-elle pas annoncé la conversion de la Russie?).

³ (J.P.M.) Par ailleurs, aucune grande puissance ne reconnaissait la nouvelle Russie, sauf l'Allemagne après Rapallo. Il n'était sans doute pas fort diplomatique, pour un Saint-Siège avide de reconnaissance internationale, de faire cavalier seul sur ce point précis.

⁴ Ce concordat avait été négocié par Mgr Pacelli, le futur Pie XII, alors nonce à Berlin. Il est toujours reproché à Pie XII, dont on peut cependant penser qu'il s'est laissé abuser par les nazis en 1933, tout comme l'ensemble de la classe dirigeante, puisque c'était dans cette sphère-là qu'il évoluait. Mgr Pacelli était de la race et du milieu des von Papen et des von Schleicher, c'est ce qui explique qu'il ne se soit pas méfié.

(J.P.M.) Du reste, il n'avait guère le choix: les *Länder*, héritiers des anciennes principautés allemandes avec lesquels il existait des concordats depuis la première moitié du XIXe siècle (ils avaient été reconduits tels quels à l'Unité), venaient d'être (ou allaient être)

Mais après avoir obéi à la prudence, Pie XI fut bien forcé, en tant que Pape, de prendre en compte le fait que ces régimes bafouaient sans cesse les principes chrétiens. C'est ce qui l'amena à pendre sur ces sujets une position de plus en plus ferme. C'est ainsi qu'en 1931, il publia *Non abbiamo bisogno*, une encyclique condamnant le fascisme pour son "paganisme" (le mot figure dans l'encyclique) et sa "statolâtrie" (c'est-à-dire l'adoration de l'État, la conviction que l'État a prééminence sur tout). Puis, en 1937, ce fut le tour du nazisme, avec *Mit brennender Sorge*, texte qui s'attaquait notamment à l'antisémitisme nazi — en 1938, Pie XI déclara: « **spirituellement, nous sommes des Sémites** ». Pour le moment, il n'alla pas plus loin que cette solidarité d'intention avec les juifs, mais il faut bien comprendre que pour l'époque c'était déjà un grand pas; en 1937, il existait encore une oraison récitée chaque Vendredi saint dans chaque paroisse catholique et qui recommandait de prier *pro perfidis judaeis* et pour demander leur conversion...

Quant au communisme, Pie XI s'y attaqua également en 1937 avec l'encyclique *Divini redemptoris*, qui parut cinq jours après *Mit brennender Sorge*¹, et au-delà du communisme², essentiellement dénoncé pour son athéisme, condamnait son principe, le marxisme, déclaré "intrinsèquement pervers". Je voudrais en profiter ici pour faire un point sur les relations entre l'Église et le marxisme au XXe siècle³. Elles sont bien sûr

remplacés par des *Gauen*, dans le cadre d'une profonde réorganisation territoriale de la nouvelle Allemagne: les cadres des anciens concordats n'existaient donc plus. Il n'était pas possible de laisser traîner plus longtemps les négociations (engagées avec la république de Weimar), d'autant que le nouveau régime s'annonçait brutal: pas question de laisser les catholiques allemands sans protection. En réalité, les nazis ne respectèrent pas le concordat: entre autres, ils interdirent le scoutisme et tentèrent de susciter une Église "national-allemande". En revanche, l'Italie fasciste respecta plus ou moins le concordat de 1929 (voyez le cours sur l'Allemagne, au chapitre 2, et le cours de Relations internationales sur les dictatures de l'entre-deux-guerres).

¹ (J.P.M., d'après I.T.) Et le jour de la saint Joseph, patron des ouvriers.

² (J.P.M.) Condamné dans le monde entier et pas seulement en U.R.S.S.: notez que l'encyclique est en latin.

³ (J.P.M., d'après I.T.) La première condamnation du communisme par Rome date de... 1846, c'est-à-dire deux ans avant la publication du *Manifeste* de Marx et d'Engels. Cette année-là, dans sa toute première encyclique, *Qui pluribus*, Pie IX dénonçait "l'exécrable doctrine dite du communisme" et ses conséquences potentielles. Les accusations portées contre les doctrines socialistes (à l'époque et jusqu'en 1918, "communiste" était un synonyme de "socialiste collectiviste") n'étaient pas d'ordre seulement religieux: dans l'esprit de l'époque, le Pape dénonçait aussi le danger qu'elles représentaient pour l'ordre social et le bon gouvernement des hommes.

Ces accusations se retrouvèrent dans l'encyclique *Quanta cura* et dans le *Syllabus* (en 1864; voyez le cours sur la France, chapitre 7), puis dans la première encyclique de Léon XIII, *Quod apostolici* (1878), où le Pape affirmait la nécessité de défendre la propriété pour une égalité "véritable". La grande encyclique de Léon XIII sur la question sociale, *Rerum novarum* (1891), s'attaquait également au collectivisme; l'encyclique *Graves de communi* (1901), qui s'adressait aux partisans de la démocratie chrétienne naissante, mettait en garde contre une action trop exclusivement focalisée sur les problèmes économiques, au détriment des dimensions religieuse et morale de l'existence humaine; il condamnait le socialisme marxiste comme une doctrine privée de ces dernières dimensions. Enfin Benoît XV réaffirma ces condamnations dans *Ad beatissimi* (1914). Dans tous ces documents, le socialisme était condamné en tant que l'une des formes de l'individualisme et du libéralisme modernes, dans un esprit toujours marqué par l'idéologie légitimiste.

Dans les années 1920, Rome perdit rapidement ses illusions sur la nouvelle Russie, où se développaient des formes d'anticléricalisme sans précédent dans l'Histoire, notamment, en pleine N.E.P. déjà, le mouvement des sans-Dieu (voyez le cours sur l'U.R.S.S., au chapitre 3). La rupture définitive eut lieu en 1930 lorsque Pie XI, las des rebuffades, fit célébrer une messe pour les victimes des persécutions religieuses en U.R.S.S. — *L'Humanité* titra: « la

problématiques: on peut rester perplexe devant ces catholiques qui se réclament d'une idéologie qui fait de la religion "l'opium du peuple", « une idéologie, c'est-à-dire une affabulation de la conscience sous l'effet d'un contexte économique et social accablant » (Marx), un instrument d'aliénation et de répression historiquement daté et promis à disparition. C'est cette contradiction qui explique l'attitude de Pie XI, ainsi que celle de Pie XII qui, en 1949, par un décret du Saint-Office, déclara excommuniés *ipso facto* (c'est-à-dire "par le fait même") les catholiques défendant et répandant la doctrine communiste.

Le renversement se fit dans les années 1960, c'est-à-dire au moment où on a pu commencer à se dire que le communisme allait durer et qu'il fallait "faire avec", même si Khrouchtchev et Mao n'étaient pas spécialement moins anticléricaux que Staline. De plus, à l'heure de la détente et du pacifisme, on ne pouvait tout de même pas excommunier 20% de la population française et 25% de la population italienne. C'est pourquoi, en 1961, par le biais d'une lettre encourageant le syndicalisme, Jean XXIII admit le principe de "socialisation" d'une société. Il fut relayé par Paul VI, à qui il revint de reconnaître, en 1971, que la foi chrétienne est compatible avec des engagements politiques différents. Cette affirmation fut très discutée et désapprouvée par nombre de catholiques, mais dans l'ensemble le clergé suivit le Pape, notamment le clergé français: en 1972, les évêques français, dans un document intitulé *Pour une pratique chrétienne de la politique*, admirent la formulation des idées politiques dans un vocabulaire de lutte des classes. Cependant, en 1977, ils précisèrent qu'on ne peut concilier foi chrétienne et marxisme dans la théorie politique. Pour ce qui est de la pratique, c'est une autre affaire... Cette réaffirmation du caractère inconciliable de la doctrine marxiste et de la doctrine catholique a été confirmée par Jean-Paul II en 1981, lorsque le général des Jésuites, le père Pedro Arrupe, prit parti pour le clergé latino-américain cherchant le contact avec les marxistes dans le cadre de la "théologie de la libération"¹.

voix du Pape qui manquait au concert contre-révolutionnaire sonne haut et fort ». Dans l'encyclique "sociale" *Quadragesimo anno* (1931), Pie XI réaffirma la condamnation du collectivisme, qu'il équilibra par une condamnation des excès du libéralisme: pour lui, seule la doctrine sociale de l'Église pouvait mener à une société juste et bonne. Pour la première fois, il faisait la différence entre le socialisme et le communisme, spécifiquement condamné pour sa violence — le socialisme n'en était pas considéré comme acceptable pour autant.

Voici quelques extraits d'une allocution prononcée par Pie XI en mai 1936, une semaine après le second tour des législatives françaises: « le premier et le plus grand péril est certainement le communisme sous toutes ses formes et à tous ses degrés. Il menace tout et, ouvertement ou sournoisement, il s'attaque à la dignité individuelle, à la sainteté de la famille, à l'ordre et à la sécurité de la société civile et surtout à la religion, jusqu'à la négation ouverte et organisée et à la lutte contre Dieu, et plus précisément contre la religion catholique et l'Église catholique ». Vous remarquerez que l'équilibre respecté l'année suivante dans les condamnations des différents totalitarismes cède ici la place à une condamnation explicitement privilégiée du communisme — à l'époque la menace nazie semblait localisée, tandis que la menace communisme semblait mondiale, à cause de l'activisme des partis communistes dans tout le monde développé. En septembre de la même année, Pie XI condamna « le piège par lequel les hérauts des forces subversives cherchent à donner lieu à quelque possibilité d'approche et de collaboration du côté catholique en distinguant entre idéologie et pratique, entre idées et action, entre ordre économique et ordre moral: piège extrêmement périlleux, inventé et destiné uniquement à tromper et désarmer l'Europe et le monde au plus grand profit des programmes inchangés de haine, de subversion et de destruction qui les menacent ». C'était le refus de la "main tendue" de Thorez (voyez le cours sur la France, au chapitre 12), et la condamnation des Fronts populaires.

¹ La "théologie de la libération" est un essai de réflexion élaboré dans les années 1960 à partir de l'Évangile et de l'expérience vécue pour faire disparaître des situations d'injustice. Elle a été élaborée et s'est développée dans les pays d'Amérique latine, sous l'égide notamment de Gustavo Gutiérrez, un Péruvien. Elle a beaucoup touché le clergé de ces pays et a acquis une grande audience dans les populations locales, notamment parce qu'elle considère la pauvreté comme le problème le plus important de notre époque et qu'elle privilégie l'aide sociale aux populations sur l'évangélisation. Cela l'a amené à utiliser des

Il fut aussitôt désavoué. ce qui n'empêcha pas Jean-Paul II, dont tout le monde connaît l'engagement pour faire tomber le communisme dans les pays de l'Est et en U.R.S.S., de recevoir au Vatican en 1989 Mikhaïl Gorbatchev, artisan d'un communisme beaucoup moins doctrinaire.

Pie XI essaya donc durant tout son pontificat de jouer à la fois la carte de la modération diplomatique et celle de la réaffirmation des principes catholiques. Au total, il donna encore l'image d'un Pape assez ouvert sur le monde et sur les problèmes de son temps, mais qui ne cédait rien pour autant sur les prérogatives spirituelles. C'est ainsi qu'il encouragea la création des mouvements sociaux chrétiens, prenant parti lui-même pour le développement d'une vraie doctrine sociale de l'Église. Il publia à ce sujet une encyclique en 1931, Quadragesimo anno, qui, par son titre même, s'inscrivait dans la lignée de l'encyclique *Rerum novarum* que Léon XIII avait publiée quarante ans auparavant, élaborant ainsi la première véritable doctrine sociale de l'Église. Pie XI y définissait le peuple par rapport à la masse, et encourageait les catholiques à s'engager dans l'action sociale pour défendre le respect de la personne humaine contre certains abus.

C'est ainsi qu'il encouragea le développement de la C.F.T.C., la Confédération française des Travailleurs chrétiens, créée en 1919, c'est-à-dire sous le pontificat de Benoît XV, mais qui ne connut de véritable activité qu'à partir des années 1920. Il s'agissait d'un syndicat non confessionnel, mais qui s'inspirait des principes de la morale sociale chrétienne: dignité et responsabilité de chaque être humain, défense des droits à la vie, au travail, à la propriété privée, à la liberté, à la vérité, et les devoirs correspondants. Elle rejetait les théories marxistes de la lutte des classes et "les aspects totalitaires du libéralisme". Elle entendait au contraire développer la force contractuelle, considérait la grève comme l'ultime moyen de défense, préconisait la médiation en cas de conflit du travail, refusait toute confusion entre les responsabilités politiques et le syndicalisme et défendait une politique familiale (opposition à l'avortement, encourager les femmes à rester au foyer grâce à des allocations familiales) et une politique de participation des travailleurs à la gestion des entreprises¹. D'autres syndicats chrétiens apparurent un peu partout dans l'Europe démocratique.

Ce furent aussi les années des mouvements d'Action catholique, apparus en Belgique au début des années 1920², et qui répondaient au souci de réévangélisation de la société dans d'autres cadres que ceux de la paroisse: au fond, c'était toujours l'esprit de l'abbé Lemire, qui dans les années 1890, en France, affirmait qu'il

formes d'analyse marxistes et à refuser le contrôle doctrinal de Rome sur certains points, pour être plus proche de la population et de ses problèmes (J.P.M.: et même à l'occasion à l'engagement direct dans les guérillas marxistes, comme ce fut le cas en 1965 du père Camilo Torres, un prêtre issu de la bonne société colombienne, mort au combat l'année suivante: il demeure très populaire sur tout le continent, où les critiques d'une collusion du haut clergé et des différentes dictatures ou régimes "démocratiques" réactionnaires demeurent très vives; le bas clergé, lui, est très divers et en partie très influencé par la théologie de la Libération, pour le meilleur et pour le pire).

En 1986, au congrès épiscopal de Lima, la théologie de la libération a finalement été condamnée parce qu'elle "prête à des confusions entre le religieux et le politique", et elle a même été définie comme une tentative de déstabilisation de l'Église, en prenant pour témoin l'exemple du Nicaragua. Le Nicaragua a en effet été soumis de 1936 à 1979 à la dictature autoritaire et conservatrice de la famille Somoza. Les marxistes et le clergé local y ont été les principales forces de résistance. En 1979, la dictature fut renversée par la guérilla sandiniste, marxiste, qui prit ensuite le pouvoir. Le clergé local s'associa au régime (deux prêtres devinrent ministres), lequel connut une dérive autoritaire, et refusa le contrôle doctrinal et hiérarchique de Rome (qui suspendit les prêtres les plus politisés).

¹ En 1964, durant un congrès extraordinaire, une majorité des militants de la C.F.T.C. décida l'abandon de la référence statutaire à la morale sociale chrétienne, qui n'était plus très bien vue depuis la deuxième guerre mondiale, et créa la C.F.D.T. (Confédération française démocratique du Travail), sous la direction d'Edmond Maire. Mais une minorité conserve toujours "la vieille maison", et un arrêt du conseil d'État en avril 1970 a confirmé son caractère représentatif au niveau national.

² (J.P.M.) Ou réapparus? Certains manuels évoquent une première A.C.J.F. (Action catholique de la Jeunesse française) dans le sillon d'Albert de Mun, c'est-à-dire du premier Ralliement dans les années 1890. Elle a été fondée en 1896; j'ignore ses liens exacts avec l'Action catholique belge.

fallait "sortir de la sacristie et aller au peuple" (voyez le cours sur la France, chapitre 7). Deux organisations d'Action catholique eurent une importance particulière, au point de "phagocyter" pratiquement l'ensemble: la J.O.C. (Jeunesse ouvrière catholique) et la J.A.C. (Jeunesse agricole catholique). L'une et l'autre furent créées en 1924 en Belgique, par l'abbé Cardijn. Elles connurent très vite un assez grand développement, puisque dès 1926 elles s'implantèrent en France, à l'époque épique du Ralliement¹.

Dans un esprit voisin, Pie XI cautionna en 1928 la création à Madrid de l'**Opus Dei** par José Maria Escriba de Balaguer. Le but de cet organisme était de diffuser un appel à la sainteté et à l'apostolat pour les catholiques dans la vie ordinaire (c'est-à-dire essentiellement sur leur lieu de travail), et ce sous la responsabilité personnelle de chacun. On l'a ensuite accusé de chercher à créer une franc-maçonnerie d'élites catholiques (sa stratégie, assez différente de celle de l'Action catholique, était plutôt d'assurer à l'Église des positions d'influence dans la société); quoi qu'il en soit, ce but tel que Pie XI l'avait soutenu était bien de développer un apostolat qui ne s'arrêterait plus aux portes de la paroisse².

Enfin, dans le même esprit d'ouverture aux problèmes de son temps et de refus de se laisser embourber dans des problèmes d'un autre siècle, **Pie XI condamna en 1926 l'Action française** (voyez le cours sur la France, chapitre 11). Son journal et certains ouvrages de Maurras furent mis à l'index. Rome ne précisa pas les motifs de cette décision, mais tout le monde comprit que Pie XI entendait ne plus être assimilé à la défense d'un régime, la monarchie, définitivement enterré dans les poubelles de l'Histoire, en France tout au moins. Et puis, sans doute Pie XI avait-il compris que Maurras n'était pas un vrai défenseur de la catholicité mais qu'il considérait le catholicisme essentiellement comme un facteur d'ordre social: bref, Pie XI n'a pas voulu risquer de se compromettre dans une cause qui risquait de le mettre mal avec les dirigeants français et qui, qui plus est, affichait une conception instrumentale du catholicisme.

C'est aussi le même souci, et la désapprobation des régimes autoritaires et qui accordaient une trop grande place à l'"homme providentiel", qui le conduisit à s'intéresser au **rexisme**. En Belgique, en 1930, un certain Léon Degrelle, l'un des fondateurs de l'Action catholique, avait créé une maison d'édition, Christus-Rex, puis, en 1932, une revue, *Rex*. En 1935, il fonda le mouvement rexiste. Son programme: un pouvoir fort et antiparlementaire, un système social corporatiste, chrétien, oui mais voilà, entre-temps il avait compris que le vrai christianisme c'était le fascisme (en 1939, pour lui, le vrai catholicisme, ce fut le national-socialisme...). En mars 1935, son premier grand meeting politique rassembla plusieurs centaines de milliers de personnes à Bruxelles, en particulier des gens rassurés par la caution de l'Action catholique. Pie XI commença alors à s'inquiéter de ce mouvement, où l'Église risquait de se voir encore une fois assimilée à des mouvances

¹ (J.P.M., évidemment) C'est dans les milieux proches de l'Action catholique belge, surtout francophone, qu'à la fin des années 1930 et dans les années 1940 s'est développée la bande dessinée belge, matrice de la bande dessinée européenne moderne, avec notamment le *Journal de Spirou*, fondé en 1938 et qui existe toujours. Tandis que l'équipe de *Spirou* était plutôt démocrate-chrétienne, Hergé, qui travaillait en indépendant depuis la fin des années 1920 (*Tintin chez les Soviets* est paru en 1929), était plutôt proche du versant rexiste de l'Action catholique (voyez plus bas); il eut quelques ennuis à la Libération. Ce fut l'Action catholique qui assura l'immense diffusion de toutes ces bandes dans la jeunesse française après la guerre, et leur triomphe sur la production locale même catholique; l'emprise de l'Église sur la B.D. ne se desserra qu'à l'extrême fin des années 1960. La J.O.C. et la J.A.C. elles-mêmes ont disparu dans les années 1970.

² En 1982, Jean-Paul II a érigé l'Opus Dei en prélatrice personnelle. Une prélatrice personnelle est une juridiction non territoriale pour réaliser des activités pastorales et missionnaires particulières, gouvernée par un prélat propre nommé par le Saint-Siège. La prélatrice personnelle permet de former et d'incardiner des prêtres séculiers, et d'avoir la coopération des laïcs (N.B. un prêtre incardiné est un prêtre à qui l'autorité diocésaine a donné l'autorisation de célébrer la messe dans son diocèse; précisément, depuis 1982 les prêtres de l'Opus Dei peuvent se passer de cette autorisation). En clair l'Opus Dei est désormais directement dépendante de Rome, et non des évêques des différents diocèses, ses membres peuvent implanter leur apostolat où Rome le leur permet, même sans l'accord de l'évêque du lieu. Cela procède de la même dynamique que celle de Pie XI qui cherchait à encourager tous ces mouvements de réévangélisation directement de Rome, pour garder un contrôle plus direct sur les fidèles. (J.P.M.: c'est aussi, au fond, l'esprit qui a présidé à la création de la compagnie de Jésus au XVIIe siècle...).

extrémistes. C'est ce qui l'amena, en novembre 1936, à condamner le rexisme par l'intermédiaire d'un décret épiscopal.

Enfin, Pie XI fut le premier Pape qui voulut assurer la promotion des peuples évangélisés par voie de colonisation. Ainsi, en 1923, il sacra le premier évêque indien indigène, et, en 1926, les six premiers évêques chinois.

C) Pie XI et le monde spirituel.

En contrepartie, Pie XI ne prit pas d'initiative spirituelle de grande importance: il ne proclama pas de nouveau dogme et ne toucha pas à la liturgie, considérant qu'en ces temps troublés, il valait mieux pour l'Église assurer son rôle de repère pour les catholiques du monde entier. En 1928 il condamna toute participation catholique, même à titre privé, aux premières grandes conférences interconfessionnelles qui commençaient à se tenir à l'initiative des protestants. Pour lui, l'Église gagnerait plus à incarner la continuité, le respect de la tradition et le refus de toute évolution violente, ce qui ne l'empêchait pas de montrer sa tolérance et son ouverture au monde moderne que l'Église devait intégrer sans s'y perdre. C'est ainsi qu'en 1936, Pie XI publia une encyclique sur le cinéma: *Vigilanti curu*, dans laquelle il présentait le cinéma comme un instrument culturel dont il invitait les fidèles à se servir pour l'Église. Des paroisses se dotèrent de salles de cinéma... En 1931, le Vatican s'était doté d'une radio¹. L'antique *Osservatore romano*, le journal du Vatican, fut modernisé pour devenir lisible par les laïcs (c'est un succès: il a aujourd'hui trois millions et demi d'abonnés).

IV- Pie XII (Eugène Pacelli) 1939-1958.

A) Pie XII et le Vatican.

Pie XII était un homme du Vatican, et pour une fois, sa personnalité allait jouer un rôle non négligeable dans la politique de l'Église dans les relations internationales. C'est pourquoi il nous faut d'abord nous pencher sur la figure du Pape.

Eugène Pacelli, né en 1876, était issu d'une famille de la haute bourgeoisie romaine, qui avait déjà joué à de nombreuses reprises un grand rôle dans la diplomatie vaticane. C'est d'ailleurs son frère aîné qui prépara les accords du Latran. Ordonné prêtre en 1899, il fut nommé à la secrétairerie d'État (l'équivalent du ministère des Affaires Étrangères du Saint-Siège) en 1901. Très vite remarqué pour ses dons dans le domaine diplomatique, il fut nommé en 1917 par Benoît XV nonce à Munich, pour tenter de négocier une paix avec les Allemands. En 1920, tout en restant nonce à Munich, il fut nommé nonce à Berlin; ses contacts dans les sphères dirigeantes allemandes lui permirent, plus tard, de diriger les négociations pour un concordat avec la République de Weimar, puis avec le IIIe Reich. Entre-temps, il avait été rappelé à Rome par Pie XI, qui en avait fait son secrétaire d'État en 1930. Et c'est ainsi qu'à la mort de Pie XI, il s'imposa tout naturellement comme son successeur et fut élu Pape en mars 1939. Un homme de l'appareil donc, qui connaissait parfaitement le milieu diplomatique et qui désirait s'inscrire complètement dans la lignée de son prédécesseur. Dans la tourmente qui s'annonçait et qui risquait de menacer jusqu'au Vatican, il avait donc la ferme intention de chercher d'abord à protéger ce qu'il considérait être, pour en avoir vu les rouages, le noyau et le centre vital de la chrétienté en péril. Pour lui, protéger et garantir les intérêts du Vatican, c'était le meilleur moyen de défendre le catholicisme. ce qui ne l'empêchait pas, bien sûr, de continuer à défendre et à mettre en pratique les principes du catholicisme: se sont ces deux dynamiques qui inspirèrent sa politique tout au long de la guerre.

C'est ainsi que, tant que le Vatican fut menacé directement², Pie XII fit tout pour en préserver l'intégrité, d'autant plus que cela lui permettait de garder les mains libres et d'accueillir un certain nombre de réfugiés en provenance des États fasciste et nazi. On a souvent reproché à Pie XII sa **non-intervention en faveur des juifs** durant la deuxième guerre mondiale (J.P.M.: à part une unique mention dans le message de Noël 1942 — les plus célèbres de ces critiques se trouvent dans la pièce *Le Vicaire*, de Rolf Hochhuth, montée pour la première fois en 1963 en Autriche: le "vicaire", c'est évidemment le Pape, accusé de s'être mis au service des nazis³). On

¹ La télévision vaticane, elle, date de 1983.

² Durant l'occupation allemande de Rome en 1943-1944, toute sortie des limites du Vatican, matérialisées par une ligne blanche sur les chaussées, était impossible: elle se serait soldée par une arrestation immédiate.

³ De la part d'un intellectuel autrichien, cela ressemble quand même fortement à une tentative d'autodédouanement! Il y a des pays entiers qui ont servi complaisamment de "vicaires" à Hitler... et qui eussent mieux fait de regarder leur Histoire en face plutôt que de cracher sur un mort.

ne peut pas pénétrer dans le secret des consciences et on ne peut pas savoir ce que Pie XII avait réellement en tête à cette époque, s'il avait choisi de se taire pour pouvoir protéger le Vatican et le catholicisme, tout en continuant à aider les juifs discrètement: des juifs furent hébergés au Vatican, l'historien israélien Pinchas Lapidé affirme que Pie XII aurait sauvé du nazisme et du fascisme 850.000 personnes, parmi lesquelles de nombreux juifs¹. Lorsque, après sa mort, on a voulu lancer son procès en béatification, la commission de la cause de béatification a déclaré "avoir vérifié l'absence de fondement des accusations portées sur son silence sur les persécutions nazies contre les juifs"².

Toujours est-il que le résultat de cette politique fut que le Vatican ne fut pas envahi et que le Pape put continuer à y régner comme il le voulait — à cette restriction près que pendant un certain temps, il s'y trouva prisonnier comme certains de ses prédécesseurs l'avaient été, mais pour eux, c'était de leur plein gré.

B) Pie XII et les relations internationales.

Dès le premier mois de son pontificat, en mars 1939, Pie XII publia l'encyclique *Summi pontificatus*, par laquelle il condamnait solennellement à son tour les principes totalitaires. La situation était donc bien claire: il n'y aurait pas de contradiction entre la politique diplomatique et celle de son prédécesseur, qu'il avait d'ailleurs largement inspirée. Pour sa politique durant la deuxième guerre mondiale, je l'ai déjà évoquée plus haut, et je n'y reviens pas, si ce n'est pour évoquer son rôle d'apôtre de la paix durant les années 1939-1945: la canonisation de Pie X, en 1954, entre autres significations symboliques, fut aussi celle du Pape que l'on présentait comme mort de chagrin en août 1914? de n'avoir pas su maintenir la paix, après s'être tant battu pour elle.

Parce qu'il se voulait l'artisan de la paix, Pie XII décida également dès le début de son pontificat de régler ces vieilles querelles dans un esprit de paix. Dans ce monde où des révolutionnaires se déchiraient pour se partager le monde, il n'était plus temps de pinailler sur des détails et de s'aliéner les fidèles par des querelles de vieux chouans: c'est ainsi qu'en 1939 il leva les sanctions prises contre l'A.F., considérant que l'heure n'était plus à la division des forces qui se réclamaient du catholicisme.

Car Pie XII devait effectivement faire face à un renouveau des agressions contre les catholiques. En Allemagne et en U.R.S.S. d'abord et au premier plan, même si les catholiques allemands n'ont pas été persécutés au sens propre du terme comme les juifs. Mais, si le nazisme fut écrasé en 1945, à cette date le communisme était, lui, l'idéologie d'une des patries de la victoire, et qui plus est d'un pays qui tendait à se distinguer par son impérialisme, aussi bien politique qu'idéologique. **Le communisme s'étendait, et avec lui les persécutions** contre l'Église catholique. Je développerai ici deux cas particuliers, assez représentatifs: celui de la Chine et celui de la Yougoslavie.

La **Chine** tout d'abord. le premier missionnaire en avait été saint François-Xavier, disciple d'Ignace de Loyola, le fondateur des Jésuites. Mais cette mission avait été suivie de beaucoup d'autres, la Chine en 1900 comptait un million de catholiques. L'évangélisation se développait rapidement: en 1926, Pie XI avait sacré les premiers évêques chinois indigènes, et en 1947, les catholiques chinois étaient 3.200.000. Mais à la guerre civile succéda l'instauration du régime maoïste, hostile au catholicisme comme à toutes les autres religions, considérées comme des "vieilleries". Entre 1949 et 1955, soixante-dix évêques furent destitués, et de nombreux catholiques, laïcs comme religieux, furent emprisonnés. Dans le même ordre d'idées, pour supprimer cette dernière tutelle des anciens temps, on encouragea les fidèles à se révolter contre la hiérarchie de Rome, et, en 1951, le nonce et tous les missionnaires furent expulsés. Enfin, en 1957, Zhou Enlai suscita l'Association patriotique des Catholiques chinois, en réalité une Église nationale indépendante de Rome, qui sacre des évêques et ordonne des prêtres sans l'accord de Rome. Elle devint la seule Église "catholique" reconnue par le gouvernement, et les catholiques qui refusaient l'adhésion à cette Église officielle furent poursuivis. Pie XII refusa de cautionner cette Église gouvernementale — d'ailleurs, le régime chinois ne le lui demanda pas. Il tenta de réorganiser une hiérarchie clandestine pour continuer l'apostolat catholique. C'est ce qu'on a appelé "l'Église du silence"³. Cette communauté se définissait par un attachement indéfectible à l'Église, et ce qu'il est intéressant

¹ On peut évoquer ici la conversion du grand rabbin de la synagogue de Rome à la fin de la seconde guerre mondiale, convaincu entre autres par l'action du Pape pendant cette même guerre.

² Cela n'a pas empêché Israël, en 1998, de demander un moratoire d'une ou deux générations avant la béatification.

³ Cette situation se poursuivit dans les décennies suivantes: jusqu'en 1978, une seule église était ouverte à Pékin, pour les diplomates étrangers. Même après la mort de Mao et l'évolution vers un régime post-totalitaire, la situation resta encore très tendue. En juin 1981, Jean-Paul II nomma évêque de Canton Mgr Deng, qu'il tenta d'imposer comme le seul

de noter, c'est que l'attachement à l'Église, au-delà de l'attachement aux principes catholiques, passait par l'attachement à la personne du Pape. Le mouvement s'accéléra dans les décennies suivantes: de plus en plus, celui qui faisait les rapports du monde et de l'Église, c'était la personne du Pape, qui devenait de plus en plus médiatisée et qui apprenait de plus en plus à jouer sur cette image.

L'Église était également en butte à de fortes oppositions gouvernementales dans les pays communistes de l'Europe entraine et orientale. Je prendrai ici l'exemple de la **Yougoslavie**, mais le phénomène s'est reproduit dans chacun de ces pays. Tout commença en 1937, quand Pie XI nomma Mgr Aloysius Stepinac archevêque de Zagreb. En 1941, Mgr Stepinac encouragea son clergé à collaborer avec le régime oustachi d'Ante Pavelic, installé par l'Allemagne nazie, toujours dans le même souci de protéger le catholicisme et dans l'illusion de pouvoir garder les mains libres. Le même schéma se reproduisit: l'archevêque ne put que se rendre compte que le gouvernement bafouait sans cesse les principes du catholicisme. Dès novembre de la même année, il commença à condamner verbalement certains aspects de la politique du régime, notamment les déportations, puis il mit en place des réseaux pour essayer de sauver les juifs et les Serbes. Arriva la Libération, la reconstitution de la Yougoslavie et le nouveau régime titiste, d'idéologie communiste. En 1946, Mgr Stepinac refusa de créer une Église nationale indépendante de Rome, contrairement à ce que lui demandait Tito. Aussitôt, en novembre 1946, Tito lui fit un procès pour collaboration avec les oustachis. Il fut condamné aux travaux forcés, puis, à partir de 1951, mis en résidence surveillée. Il mourut en 1960, dans des circonstances plus qu'obscurées (il aurait été empoisonné)¹. De nombreux membres du clergé subirent le même sort, et le catholicisme fut très sévèrement réprimé. Et pourtant, la Yougoslavie titiste n'était pas un satellite de l'U.R.S.S.; mais dans les années 1950 Tito, qui devait affronter un procès en orthodoxie léniniste de la part de Moscou, avait tendance à "en remettre" dans le stalinisme.

Dans les pays de l'est, les gouvernements communistes ne furent pas plus tendres et le même schéma se reproduisit dans de nombreux pays, à une ou deux variantes de détail près: en Hongrie, avec le cardinal Mindszenty (voyez le cours sur la Russie, chapitre 6); en Pologne, avec le cardinal Wyszynski; en Ukraine, avec le cardinal Slipyi; en Tchécoslovaquie, avec le cardinal Beran — quant à Mgr Tiso qui, de 1938 à 1944, avait été à la tête de la Slovaquie sous "protectorat" allemand, il fut pendu par les communistes en 1947. Il est vrai qu'il n'avait pas toujours agi en prélat et que ses idées politiques avaient eu tendance à prendre le pas sur son engagement religieux: la croix du Christ était chez lui un peu trop proche de la croix gammée; son régime fut l'un des plus antisémites de l'époque.

Face à toutes ces attaques dans tous les coins du monde, Pie XII ne chercha plus à récupérer une quelconque autorité institutionnelle dans les pays où la religion catholique était persécutée, où il n'y avait plus de clergé et où la population risquait de se déchristianiser. Face à cette perte du pouvoir visible, il chercha d'abord à se préoccuper des âmes et donc à continuer l'apostolat catholique. C'est ce qui le conduisit à encourager la création, en 1947, de l'Aide à l'Église en Détresse, un organisme qui avait pour but de continuer l'évangélisation de ces pays où il n'était plus question de négociations diplomatiques après les décolonisations, L'Aide à l'Église en Détresse s'est aussi beaucoup préoccupée des pays de l'Afrique noire et de l'Indochine.

(J.P.M.) En Europe occidentale, le Vatican encourageait désormais sans réticences les courants **démocrates-chrétiens**, lesquels demeurèrent au pouvoir en Allemagne (la C.D.U.) jusqu'en 1966, puis de nouveau à partir de 1982, et en Italie de la Libération à la fin des années 1980. En France, un parti démocrate-chrétien, le M.R.P., occupa une place importante, mais pas dominante, dans la vie politique sous la IVe République, avant de décliner sous la Ve; il en existe aujourd'hui encore un lointain descendant, Force démocrate. Les démocrates-chrétiens ont joué un rôle essentiel dans les premières étapes de la construction européenne.

Le règne de Pie XII fut donc un pontificat durant lequel l'Église prit conscience qu'elle était peut-être en train d'entrer dans une époque de moindre représentation temporelle, et que le plus important était de préserver l'Église en tant que "corps mystique du Christ", et que c'était pour elle le seul moyen de rester véritablement catholique, c'est-à-dire universelle.

C) Pie XII et le monde spirituel.

Le pontificat de Pie XII fut donc un temps de grand renouveau spirituel face à cette perte de pouvoir temporel, et un temps de réaffirmation des activités propres de l'Église, symbolisée en 1950 par la promulgation d'un nouveau dogme, le dogme de l'**Assomption**, qui proclame que, après sa mort, la Vierge Marie a été glorifiée

véritable évêque de la ville; celui-ci fut aussitôt arrêté et emprisonné. La situation est toujours la même aujourd'hui.

¹ Mgr Stepinac a été béatifié par Jean-Paul II en octobre 1998, malgré de nombreuses protestations, et ce la même semaine qu'Edith Stein, juive convertie et carmélite, morte à Auschwitz en déportation. La coïncidence des dates n'était pas tout à fait innocente.

dans son âme et dans son corps, c'est-à-dire que son corps ne s'est pas décomposé: il est déjà en gloire, contrairement à tous les autres êtres humains qui ne retrouveront leur corps glorieux qu'au Jugement dernier. En clair, cela voulait signifier que la Vierge Marie n'était pas une femme comme une autre, puisqu'elle n'était pas soumise à la condition des mortels. Je pense que la promulgation de ce dogme avait pour but de relancer le culte marial du XIXe siècle, mais sous une forme plus spiritualisée, une forme qui marquerait plus le sacré attaché à la personne de Marie, mais aussi à toutes les dévotions: il s'agissait donc, à une époque où l'Église était très critiquée pour ses prises de position politiques, de réaffirmer le mystère et le sacré dans la vie de l'Église.

Sans doute est-ce le même raisonnement qui conduisit Pie XII à canoniser Pie X en 1954 malgré le mécontentement de certains fidèles car Pie X était déjà perçu comme un Pape obscurantiste et "intégriste". Pie XII voulait ici entre autres marquer que la sainteté n'est pas affaire de comportement diplomatique et que la valeur spirituelle doit seule motiver la proclamation des saints et toute l'activité de l'Église.

Renouveau donc et dans un sens plus spirituel: c'est le sens des deux principales encycliques publiées par Pie XII durant ces années. *Mystici corporis* (1943) présentait l'Église comme le "corps mystique" du Christ: ce fut la première redéfinition moderne et spiritualiste de l'Église. En 1947, *Mediator Dei* posait les fondements du mouvement de renouveau liturgique qui fut réutilisé pendant et après Vatican II.

Il s'agissait donc d'un mouvement d'ouverture qui passait par une redéfinition plus moderne et plus consciente des réalités du monde moderne et des missions de l'Église. C'est ainsi qu'en 1944, avec la bénédiction de Pie XII, Jacques Loew et l'archevêque de Paris lancèrent l'expérience des **prêtres ouvriers** (sur cette question voyez le passage sur les prêtres ouvriers dans le cours sur la France, chapitre 17). L'esprit était de rechristianiser le milieu ouvrier par des gens qui connaissaient ses problèmes et qui les partageaient: Pie XII croyait à l'apostolat par l'exemple. L'Église voulait donc montrer, face aux attaques dont elle était la cible, qu'elle pouvait encore être active et retrouver non seulement le poids qu'elle avait perdu dans les relations internationales mais aussi la place qu'elle avait perdu dans la vie de tous les jours dans toutes les sociétés du monde et surtout de l'Europe. Dans le même esprit, Pie XII fut le premier Pape à encourager l'**œcuménisme**. C'était à l'origine un mouvement protestant: lorsque les protestants le relancèrent au XIXe siècle, ils se référèrent à la correspondance qu'échangèrent Bossuet et Leibniz entre 1690 et 1699 sur la réunification des Églises. Par la suite, l'œcuménisme ne s'était manifesté qu'à l'échelle locale. En 1948, Pie XII suscita une première assemblée générale d'un Conseil œcuménique des Églises, montrant ainsi que l'heure était venue de la fin des luttes fratricides et de l'avènement de la concertation pour le renouveau de la religion dans le monde, sous toutes ses formes: à l'heure de l'athéisme bolchevik et de la remise en cause de la conté d'un Dieu qui avait permis Auschwitz, il était temps selon Pie XII de se rappeler que l'union fait la force.

Cela dit, cela ne veut pas dire que le Pape était prêt à céder du terrain sur le plan des principes de foi et de la doctrine de l'Église. C'est ce qui le conduisit en 1950 à publier une encyclique, *Humani generis*, pour s'élever contre les dérives de l'évolutionnisme. Il ne s'agissait pas de contester la validité scientifique des thèses de Darwin, mais simplement de rappeler que ce n'est pas parce que le corps de l'homme peut descendre de celui du singe que l'homme est un animal comme les autres. Dieu a très bien pu choisir une des espèces dérivées du singe et lui insuffler une âme, et c'est là que le descendant du singe est devenu un homme au sens spirituel du terme. Dans le même esprit, Pie XII essaya en 1956, par l'encyclique *Haurietis aquas*, de relancer le culte du Sacré-Cœur qui est un culte spécifiquement catholique (il date de la fin du XVIIe siècle: voyez le cours sur la France, chapitre 4) et qui plus est ultramontain¹. Il entendait ainsi réaffirmer une certaine visibilité spécifique de l'Église catholique.

V) Jean XXIII (Joseph Roncalli) 1958-1963.

Quand le cardinal Roncalli monta sur le trône de saint Pierre, il avait 77 ans: c'est dire que beaucoup considéraient au début de son règne qu'il ne serait qu'**un Pape de transition**, et ce d'autant plus qu'il avait eu une carrière sans relief dans la hiérarchie du Vatican. Il avait été nonce apostolique à Paris, entre autres charges d'une importance peu considérable, et il n'était pas particulièrement connu pour ses positions novatrices ou pour sa spiritualité particulière.

Il ne laissa effectivement pas de trace dans l'Histoire de l'Église pour son enseignement en matière de doctrine: sa seule encyclique de quelque importance fut *Mater et magistra* en 1959, sur les problèmes sociaux, dans laquelle il réaffirmait que l'Église est "mère et maîtresse" même en ce domaine. Cette encyclique comprenait également la lettre qui mettait fin à l'expérience des **prêtres ouvriers**: Rome commençait en effet à

¹ Sainte Marguerite-Marie Alacoque a vécu en France sous Louis XIV; si Rome donna une telle publicité à ses apparitions et encouragea vigoureusement le culte du Sacré-Cœur que ces apparitions fondèrent, c'était en bonne part pour lutte contre le gallicanisme de la monarchie absolue française (sur le gallicanisme et l'ultramontanisme, voyez le cours de la France, chapitres 4 et 7).

s'inquiéter de ce que certains manifestaient quelque tendance à confondre l'apostolat par l'immersion dans le milieu ouvrier et le militantisme politique sur le thème de la lutte des classes. Deux prêtres ouvriers avaient notamment été arrêtés en France lors de la manifestation organisée par le P.C.F. pour protester contre la venue du général Ridgway durant la guerre de Corée, en 1952 (voyez le cours sur la France, chapitres 14 et 17).

Rien de bien novateur donc, jusqu'à ce que, en 1959, Jean XXIII annonçât l'ouverture d'un **concile**, dont il précisa en 1960 qu'il ne serait pas la continuation du concile du Vatican interrompu en 1870 par l'invasion des territoires pontificaux¹: il s'agit donc du concile de **Vatican II** qui se tint de 1962 à 1965. Je vais m'y arrêter maintenant, bien que ce concile ait été très marqué par la personnalité du Pape suivant, Paul VI, pour distinguer dans la partie suivante l'évolution que Paul VI a imprimé à ce qui avait été décidé durant le concile².

Tout d'abord, Vatican II ne présentait aucune continuité autre que formelle³ avec Vatican I: ce dernier avait été un concile dogmatique, c'est-à-dire qu'il avait proclamé des dogmes de foi, que tout catholique doit croire: en l'occurrence, il avait proclamé l'infailibilité du Pape dans la constitution *Pastor aeternus*. Vatican II au contraire fut **un concile pastoral**, axé sur le problème de la pratique et de l'insertion de la religion dans le monde; ce fut aussi **un concile œcuménique**, ce qui veut dire qu'il représentait l'Église universelle (du grec *oikouménè*: toute la Terre; il rassemblait notamment tous les cardinaux), et non pas qu'il était le lieu d'un débat entre les différentes religions; mais Vatican II fut le premier concile sans condamnation d'une hérésie ou d'une doctrine.

Le concile se déroula en quatre sessions: d'octobre à décembre 1962, de septembre à décembre 1963, de septembre à novembre 1964 et de septembre à décembre 1965. Il rassembla 2.400 pères conciliaires (le plus gros chiffre de tous les conciles), dont 40% d'Européens et 35% d'Américains, des experts religieux et laïcs qui prirent part aux débats mais qui ne votèrent pas les décisions, et des observateurs non catholiques (une première).

Son premier acte en 1962 fut d'affirmer la sacramentalité et la **collégialité de l'épiscopat**, c'est-à-dire de réaffirmer l'union de l'Église au moment où elle commençait à connaître de nouveau des divergences de doctrine (nous l'avons vu à propos du communisme, un peu plus haut); la pratique conciliaire mit l'accent sur cette collégialité. Une fois cette mise au point faite, les pères conciliaires se penchèrent sur les problèmes de vie ecclésiale. En 1965, à la clôture du concile, ils avaient promulgué **quatre constitutions** (sur le mystère de l'Église, principe parfait même si elle s'incarne dans des hommes imparfaits; sur l'importance de la Révélation dans la foi, qui n'est pas seulement le résultat d'une réflexion intellectuelle qui serait le fait de l'homme seul; sur les fonctions de la liturgie, avec notamment un nouvel *ordo*⁴; sur le dialogue avec le monde dans la constitution *Gaudium et spes*); **neuf décrets** sur les moyens de communication sociale et les droits de l'homme (en 1963, l'encyclique *Pacem in terris* de Paul VI portait également sur la nécessité d'une plus grande diffusion des droits de l'homme et notamment sur le droit à l'information), sur l'œcuménisme, encouragé par les pères conciliaires, sur les Églises catholiques orientales, qui furent déclarées autocéphales, sur l'apostolat des laïcs, dont le rôle était reconnu pour la première fois par l'Église, qui les considérait auparavant comme "un troupeau docile qui doit suivre ses pasteurs", sur la formation des laïcs, sur la formation des prêtres (on décida que des philosophes non catholiques seraient étudiés dans les séminaires, entre autres), sur le renouvellement de la vie des religieux (on limita entre autres le nombre et la durée des offices), sur la vie et les activités des prêtres, pour une rationalisation de la gestion des paroisses qui souffraient de plus en plus de la déchristianisation, spécialement en Europe, sur les activités missionnaires (dont l'Église réaffirmait l'importance, même si elle les définissait de moins en moins comme conquérantes); et **trois déclarations** qui s'adressaient au monde entier et pas seulement à la communauté catholique (là aussi, il s'agissait d'une innovation): affirmation de la liberté religieuse; engagement de relations avec les non-chrétiens, pour qui Paul VI créa en 1964 un Secrétariat des non-chrétiens; demande de la liberté de pouvoir prodiguer pour elle-même une éducation chrétienne librement partout dans le monde.

¹ (J.P.M.) On se sert quand même du prétexte de l'interruption de 1870 pour s'épargner les procédures très lourdes de convocation d'un concile: d'un point de vue étroitement juridique, c'est le même concile qui a commencé en 1868 et qui s'est achevé en 1965.

² Jean XXIII a été béatifié en septembre 2000, en même temps que Pie IX.

³ (J.P.M.) Pour faire l'économie des procédures très lourdes de convocation d'un concile, on fit semblant de continuer la réunion interrompue par l'entrée des troupes italiennes dans Rome, en septembre 1870.

⁴ *L'ordo* est l'"ordre" de la messe, ce mot étant pris dans un sens très large: disposition, règles.

Différents points de vue se sont confrontés durant le concile. Celui qui l'emporta avait identifié, pour cause des difficultés du catholicisme, son insuffisante adaptation au monde moderne et son arrogance, en un temps où croire n'allait plus de soi (voyez par exemple l'état du catholicisme en France au chapitre 17 du cours sur ce pays). Il souhaitait donc un aggiornamento ("remise à jour") de l'Église, c'est-à-dire une modernisation du langage, afin de se rendre audible (ainsi celui de la doctrine sociale de l'Église avait terriblement vieilli, il apparaissait réactionnaire et paternaliste); des rites et des pratiques, afin de les rendre compréhensibles; des structures ecclésiales, afin de les rendre moins hiérarchiques et plus collégiales, de faire de l'Église un "**peuple de Dieu**", selon la définition de la constitution dogmatique *Lumen gentium*, adoptée en 1964, et non plus un troupeau mené par ses pasteurs; non plus une institution hiérarchisée dans un ordre voulu par Dieu, mais une institution humaine, reflet des pratiques "politiques" (au sens le plus large de ce mot) de son temps; des mentalités enfin. Bref, **il s'agissait de rapprocher l'Église des hommes, en espérant ainsi les rapprocher de Dieu** — sans, bien entendu, abandonner aucun dogme.

La **modernisation de la liturgie** a été l'aspect le plus spectaculaire de cet *aggiornamento*, même si l'*ordo* dit "de Vatican II" est en fait postérieur; le trait le plus saillant en est que la messe est dite désormais entièrement en langues vulgaires, lectures, chants et prières compris: **le christianisme doit être "inculturé"** (le mot apparaît dans *Gaudium et spes*), c'est-à-dire inséré dans la mentalité des peuples et dans l'époque vécue; la foi n'est plus un ensemble de rites et d'automatismes, elle doit être comprise. En France, l'oraison du Vendredi saint pour le Roi a été supprimée... Il est également permis de concélébrer la messe (c'est-à-dire à plusieurs prêtres de s'associer pour la célébration). Depuis 1962, les prêtres ont abandonné la **soutane**, ne gardant pour signe distinctif qu'un discret col cassé. Dans la même quête de modernité et aussi d'humilité, la papauté a abandonné une grande partie de son décorum. Une bonne partie du mobilier des églises a été mis de côté ou vendu, à la grande joie des antiquaires, dans une quête de "simplicité originelle" qui s'est traduite aussi par de vigoureux badigeonnages: une bonne partie des intérieurs d'églises du XIXe siècle se sont ainsi perdus... Ce n'était pas une époque dont l'Église avait très envie de se souvenir.

Les structures de l'Église, autrefois très hiérarchiques, ont été codifiées dans trois directions: d'abord une collégialité épiscopale accrue, **une plus grande autonomie des Églises locales** (elles peuvent tenir désormais des "conférences épiscopales" nationales). Ensuite, une moins grande distance entre le prêtre et les fidèles: durant la messe, le premier fait désormais face aux seconds... L'Église post-conciliaire encourage **un rapport à la loi plus individuel, plus responsable**, dans l'espoir qu'il soit plus profond, plus ardent, moins conventionnel; dans le même esprit, on a remis à l'honneur l'étude du texte biblique, quelque peu délaissé au profit de la tradition depuis la contre-Réforme: c'était faire davantage confiance au discernement des croyants, au détriment de l'autorité des clercs. Enfin, **une participation plus active des laïcs à la vie ecclésiale** (l'encyclique *Lumen gentium* insistait sur l'importance du rôle du peuple de Dieu). Il faut dire qu'en ce domaine, en Europe occidentale la crise des vocations rendait les réformes urgentes... Les laïcs furent encouragés à se charger de la catéchèse. On reprit de l'Église primitive la fonction de **diacre permanent**: il s'agit de laïcs, qui ont reçu une formation de prêtres mais n'ont pas reçu le sacrement de prêtrise, et qui peuvent être mariés (à condition que le mariage ait eu lieu avant l'accession au diaconat).

Enfin **l'Église catholique a renoncé à tout ce qui pouvait évoquer un esprit de domination** sociale. Pour elle, bien sûr, il n'y a de salut qu'en son sein, mais elle a renoncé à faire le salut des gens contre leur gré, et se garde d'en avoir l'air. Elle a solennellement reconnu la liberté religieuse et la liberté de conscience, elle a supprimé l'index, elle a demandé pardon pour les crimes de l'Inquisition et de la contre-réforme; elle a retiré, notamment de la liturgie, toute référence aux juifs "perfides" et "décicides"; la constitution *Nostra aetate* a condamné l'antisémitisme en 1965. Vatican II a marqué aussi le début réel du **dialogue œcuménique** (dès 1960, Jean XXIII avait fondé un secrétariat pour l'Unité des chrétiens). En 1965, les excommunications respectives de Rome et de Constantinople, qui dataient de 1054, ont été levées de concert; mais concrètement, depuis lors le dialogue a surtout eu lieu avec les protestants¹. Vatican II a été marqué par des signes d'insistance sur ce qui rapproche les liturgies catholique et protestante; on a beaucoup plus insisté sur le rôle de la Bible dans la Révélation que sur celui des dogmes, qui sont eux beaucoup plus catholiques. Également dans un souci d'œcuménisme, Rome a entamé un dialogue avec les athées.

Toutes concessions qui fragilisaient beaucoup la légitimité de l'Église: si toutes les religions sont autorisées, on passe très facilement de cette idée à celle que toutes les religions se valent et donc la religion catholique se fait perdre à elle-même sa légitimité. Je n'insisterai pas ici sur les critiques qui ont été faites à l'encontre de Vatican II au sein de l'Église et sur les mouvements d'idées, schismatiques ou dans le sein de

¹ (J.P.M.) Jusqu'en 1989-1991, les orthodoxes vivaient pour la plupart en régime communiste; depuis, le nationalisme fait des ravages dans ces pays, et dans les églises orthodoxes, dont la plupart ont été réorganisées au XIXe siècle sur des bases nationales (il y a un patriarcat russe, un patriarcat serbe, un patriarcat bulgare, etc.), Catholiques et protestants sont accusés de faire du prosélytisme au service de l'Occident.

l'Église, qui en ont résulté: je vous renvoie à ce propos au passage qui traite de ce sujet au chapitre 17 du cours sur la France.

VI) Paul VI (Jean-Baptiste Montini) 1963-1978.

Le pontificat de Paul VI dura plus longtemps que le précédent, et ce Pape au pouvoir avait sans doute plus de personnalité que son prédécesseur. Paul VI en effet était beaucoup plus connu comme théologien que Jean XXIII, et cela se ressentit sous son règne. De plus, ce fut à Paul VI qu'il revint d'appliquer les décisions du concile dans un contexte international de plus en plus indifférent au Vatican: c'est ce qui fait de ce pontificat une période plus complexe au niveau des rapports de l'Église et du monde.

A) Paul VI et le monde.

C'est donc à Paul VI qu'il revint de donner aux fidèles l'exemple de l'*aggiornamento* et de l'inculturation. Cela se manifesta tout d'abord par des mesures internes au Vatican, dans d'usage des **signes de visibilité**: c'est ainsi qu'en 1963, Paul VI renonça au *camauero*, l'ancienne coiffure des Papes, un bonnet en velours ou en satin, qui? avait? été abandonnée puis remise en honneur par Jean XXIII, et au *flabellum*, le chasse-mouches à long manche, en plumes d'autruche, que l'on portait près du Pape pendant les processions solennelles, parce qu'il les considérait comme des marques d'anachronisme et d'apparat inutiles à sa fonction. Dans le même ordre d'idées, en 1978, Jean-Paul Ier puis Jean-Paul II refusèrent de porter la **tiare** pontificale même le jour de leur couronnement, par souci de ne pas se présenter comme des monarques absolus (ils l'ont dit eux-mêmes)¹. Quant à la *sedes gestatoria* (un fauteuil monté sur un brancard à quatre bras et porté par seize officiers, utilisé par les Papes lors des cérémonies officielles à saint-Pierre), en 1978, Jean-Paul Ier y renonça par humilité: il se rendit à la cérémonie du couronnement à pieds. La foule protesta car elle ne voyait plus le Pape. Jean-Paul Ier l'a donc utilisée ensuite pour les audiences publiques. Jean-Paul II n'en a jamais voulu: il utilisait donc une voiture découverte, jusqu'à l'attentat dont il a été victime en 1981: depuis, il utilise une voiture blindée, la "papamobile".

De même, en 1971, Paul VI décida l'abrogation du système dit "des petits bulletins verts" par lequel le Saint-Siège communiquait aux dirigeants démocrates-chrétiens italiens ses positions sur les problèmes sociaux et éthiques.

Paul VI fut également le Pape qui eut le plus, avec Pie XII, à affronter les difficultés que lui faisaient les différents régimes communistes en Europe de l'Est, mais aussi dans les nouveaux États du tiers-monde.

Paul VI fut en effet **le Pape de la décolonisation**. Sur cette question, l'Église avait déjà depuis un certain temps déterminé sa position: nous avons vu que dès Pie XI, les Papes avaient fait en sorte de développer un clergé indigène et d'encourager les structures catholiques à se développer sur les bases locales et de moins en moins sur les structures des missions. En 1967, Paul VI franchit un nouveau pas en proclamant dans l'encyclique *Populorum progressio* que "le développement est pour les peuples le nouveau nom de la paix" et que ce développement passe par le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Lors d'un voyage au siège de l'O.N.U. à Washington, à la même époque, Paul VI appuya le processus de décolonisation au nom de l'Église catholique.

Paul VI fut **le premier Pape à sortir d'Italie depuis 1814**: il accomplit des déplacements très symboliques: aux États-Unis, à Terre-Neuve, en Colombie (1968), en Inde, en Ouganda, en France... Par contre, aucun voyage évidemment en U.R.S.S. ou dans les pays de l'Est, et très peu dans les pays du tiers-monde: les ambitions politiques de Paul VI n'étaient pas à l'heure des relations internationales et il fallut attendre Jean-Paul II pour que l'Église retrouve un rôle de quelque importance dans les problèmes internationaux de son temps.

B) Paul VI et l'Église.

Nous avons déjà vu que Paul VI avait accédé au trône de saint Pierre en 1963, en plein concile, et que c'est largement lui qui lui a donné sa dynamique d'ouverture et de redéfinition de l'Église. Paul VI était en effet un théologien, qui aimait beaucoup avoir dans son entourage aussi bien le père Congar que Jean Guitton. C'est ce qui explique la profusion d'encycliques publiées sous son pontificat ainsi que toutes ses réflexions liturgiques.

¹ La tiare était la coiffure traditionnelle des Papes: elle était composée de trois couronnes superposées, symboles respectivement de la souveraineté du Pape sur les États de l'Église, de son autorité spirituelle sur les âmes, et de son autorité morale sur les rois; elle était l'emblème du Saint-Siège: elle était remise au Pape le jour de son couronnement avec cette formule: "sachez que vous êtes le père, le prince et le roi".

Paul VI entreprit en effet **une réforme liturgique**, estimant que celle qui avait décidée pendant le concile était boiteuse et incomplète¹. au terme de cette réforme un nouvel *ordo* fut proclamé en 1969: il constitua le point d'achoppement qui détermina Mgr Lefebvre à ouvrir son séminaire à Écône en refus de cette réforme liturgique (voyez au chapitre 17 du cours sur la France). Par cette réforme, Paul VI se présentait donc comme un Pape moins que consensuel et qui ne reculait pas devant la possibilité d'un schisme pour imposer ce qu'il pensait être le meilleur pour l'Église.

De même, dans la lignée de Vatican II, **Paul VI développa l'œcuménisme** et le dialogue avec les non-chrétiens: de 1972 à 1976, l'Église participa à l'élaboration de la T.O.B., la traduction française œcuménique de la Bible réalisée par des exégètes catholiques et protestants avec la collaboration d'orthodoxes². De même, en 1974, Paul VI créa une Commission pour les Relations religieuses avec le Judaïsme.

Cependant, cette ouverture, qui était largement reprochée à Paul VI au sein de l'Église et qui ne contribuait pas à rechristianiser le monde (la "nouvelle évangélisation" fut un échec), même si son image médiatique était meilleure que celle des Papes précédents, n'entraînait pas de remise en question d'ordre doctrinal et dogmatique. bien au contraire, **Paul VI multiplia les réaffirmations doctrinales** sur un ton très ferme, et les positions qu'il a développées sont toujours en vigueur dans l'Église aujourd'hui.

Ainsi, dès 1965, en plein dialogue œcuménique avec les protestants, il publia l'encyclique *Mysterium fidei*, remise au point doctrinale sur l'**Eucharistie**, nouvelle mort du Christ sur la Croix pour chaque homme, recommencée à chaque messe, mais de manière non sanglante. De même en 1967, il réaffirma la nécessité du **célibat des prêtres**, dans l'encyclique *Sacerdotalis cœlibatus*, sur un sujet là aussi très polémique dans le cadre des relations œcuméniques. Enfin, en 1968, pour répondre à l'avancée de la contraception, il publia l'encyclique *Humanae vitae* sur la **régulation des naissances**. L'usage de la "pilule" était déclaré dangereux car pouvant dévaloriser l'amour humain et pour la dignité de la femme. Pour ce qui concerne l'avortement, l'embryon est considéré comme un être humain puisque doté d'une âme par Dieu dès l'instant de sa conception: l'I.V.G. est donc un crime.

VII) Jean-Paul Ier (Albino Luciano) 1978.

Tout ce qu'on peut en dire est qu'il mourut au bout de 33 jours de règne. On a beaucoup glosé sur sa mort; au choix, elle serait due à une embolie pulmonaire mal soignée ou un assassinat par les services secrets de l'U.R.S.S. pour sentiments anticommunistes trop prononcés. En ce cas, on se demande pourquoi le Pape suivant n'a pas connu le même sort...³

VIII) Jean-Paul II (Karol Wojtyla) depuis 1978.

Je ne m'attacherai ici qu'aux premières années du pontificat de Jean-Paul II, puisque le programme s'arrête là et puisque de toute façon les directions de sa politique sont restées les mêmes dans les années suivantes.

L'élection de Karol Wojtyla au trône de saint Pierre fut une grande première à plusieurs titres: le nouveau Pape était en effet **le premier Pape non italien depuis 1522** (le Hollandais Adrien VI), signe de la volonté d'ouverture de l'Église qu'avaient préconisé les Papes précédents. De plus, le Pape nouvellement élu était polonais, ce qui là non plus n'était pas innocent: l'Église marquait ainsi sa volonté de faire à nouveau entendre sa voix dans la communauté internationale et de se mettre à l'écoute des problèmes du temps. Enfin, Karol Wojtyla, d'origine sociale prolétarienne, était un farouche anticommuniste, essentiellement pour des raisons religieuses bien sûr, et affichait bien son intention de faire entendre la voix de l'Église sur ces questions.

¹ En fait, le cardinal Montini avait essayé de faire passer ses propositions lors du concile, mais elle avaient été rejetées car une majorité de pères conciliaires, notamment ceux menés par le cardinal Ottaviani, étaient hostiles à une réforme liturgique trop marquée. Ce sont ceux-là mêmes qui suivirent ensuite les traditionnalistes dans leurs critiques de Vatican II, auquel a finalement été assimilé abusivement Paul VI, considéré comme celui qui mené à leur terme les réformes en germe à Vatican II.

² De même, les débuts du mouvement charismatique (voyez le cours sur la France, au chapitre 17) furent interprétés comme une initiative soutenue par le Vatican dans un souci d'œcuménisme. Je rappelle que le mouvement charismatique est d'origine protestante.

³ (J.P.M.) Jean-Paul II a quand même été victime d'une tentative d'assassinat en 1981: le coupable était un Turc manipulé par les services secrets bulgares, c'est-à-dire soviétiques.

De plus, c'était un cardinal qui s'était déjà fait connaître pour ses positions très fermes en matière de doctrine. Il faudra donc étudier à la fois ses positions dans les relations internationales et ses positions spirituelles.

A) Jean-Paul II et le monde.

C'est tout d'abord à Jean-Paul II qu'il revint de régler définitivement la question du statut du Vatican. C'est ainsi qu'en février 1984 le Pape signa un **concordat** qui remplaça officiellement les accords du Latran, pour effacer définitivement les accords que Pie XI avait signé avec Mussolini. De plus, les nouveaux accords de 1984 instituaient officiellement une séparation de fait entre l'Église et l'État italien. Cela correspondait au retour des socialistes au pouvoir en Italie en 1983, avec Bettino Craxi, le premier premier ministre socialiste depuis 1945, et à la fin de trente-six ans de domination des démocrates-chrétiens. Autant l'Église pouvait encore se sentir concernée par la politique des démocrates-chrétiens qui se réclamaient de valeurs catholiques, autant elle avait tout intérêt à se dédouaner d'un gouvernement socialiste sur lequel elle ne pouvait avoir de prise et qui pouvait au contraire profiter de cette alliance pour la contraindre.

D'autre part, Jean-Paul II sut lancer l'Église dans les débats internationaux du temps: la meilleure illustration de cette politique de Jean-Paul II fut bien sûr la **lutte contre le communisme**, surtout dans les pays du bloc de l'Est: en Pologne, sa terre natale, il soutint largement le syndicat indépendant Solidarité et Lech Walesa (voyez le cours sur la Russie, chapitre 6) et tous ceux de tout bord qui cherchaient à faire évoluer la situation; c'est ainsi que j'ai déjà dit qu'il reçut Mikhaïl Gorbatchev au Vatican en 1989. De même, il encouragea et chercha à développer toutes les "Églises du silence" qui s'étaient développées dans les pays communistes: en Chine, en continuant à ordonner des évêques qui n'étaient pas inféodés au régime (en 1981, Mgr Deng, nommé évêque de Canton; encore tout récemment, début 2000, pour répondre au sacre de cinq évêques officiels par le régime, Jean-Paul II a fait sacrer quatre évêques chinois romains), mais aussi en Europe de l'Est dans les années 1980, dans la clandestinité puisque les régimes officiels étaient athées (en Hongrie, par exemple, cette activité clandestine était particulièrement développée). (J.P.M.: par ailleurs, des prises de position de Jean-Paul II lors de voyages dans ces pays ont contribué à la chute des dictatures de droite de Ferdinand Marcos aux Philippines — en 1986 — et de Jean-Claude Duvalier — "Baby Doc" — en Haïti).

De même, le Pape essaya de développer l'apostolat de l'Église dans les pays du tiers-monde, pour faire face à l'influence du communisme dans ces pays dans des années où la patrie du socialisme était déjà elle-même trop mal en point pour se soucier de ses émules: c'est ainsi que l'**Aide à l'Église en Détresse**, que Pie XII avait fondée en 1947 et qui avait un peu perdu de son activité depuis, connut un grand regain et se recentra plus particulièrement sur les pays du tiers-monde où elle a tendance à récupérer le rôle des missions: évangélisation, alphabétisation des enfants, construction d'infrastructures... Elle compte aujourd'hui plus de 600.000 donateurs et possède trois organes de presse qui sont diffusées partout dans le monde.

De même, pour accroître la lisibilité et la médiatisation de l'Église, le Pape dut donner de sa personne et engager les évêques à faire de même: c'est Jean-Paul II qui encouragea les évêques à participer aux différents **comités d'éthique** locaux, au même titre que les représentants des autres religions, c'est de son pontificat que datent les grands rassemblements tels que les **journées mondiales de la jeunesse**, enfin et surtout, Jean-Paul II est un grand voyageur: en 1991, il avait déjà visité 94 pays, dont beaucoup de pays du tiers-monde¹, et les déplacements font à chaque fois l'objet d'un battage médiatique dans le pays concerné en suscitant des polémiques sur les dépenses que cela peut engager, et sur les prises de positions du voyageur en matière de vie politique locale et de mœurs.

Enfin, Jean-Paul II sut également comprendre que, pour faire regagner une plus grande visibilité à l'Église, il lui fallait se montrer plus conciliant sur certains sujets idéologiques polémiques et tenir compte de l'évolution des mentalités. C'est ainsi que le Pape sut faire acte de **repentance** à plusieurs reprises, comme encore tout récemment, au mois de mars 2000, sur les erreurs de l'Église dans l'Histoire, mais aussi en Israël sur les actes de l'Église contre les juifs. Jean-Paul II sut d'ailleurs à ce sujet tenir compte de l'évolution des mentalités, de plus en plus sensibles à la Shoah: dès 1979, il se rendit en voyage officiel à Auschwitz.; de même, en avril

¹ En 1979: le Mexique, la République Dominicaine, les Bahamas, les Etats-Unis, la Turquie, la Pologne, l'Irlande. 1980: une tournée en Afrique, la France, le Brésil et l'Allemagne. 1981: le Pakistan, les Philippines, le Japon, l'Alaska. 1982: une tournée en Afrique, le Portugal, la Grande-Bretagne, l'Argentine, Genève, Saint-Marin, l'Espagne. 1983: le Portugal, une tournée en Amérique centrale, la Lombardie, la Pologne, Lourdes, l'Autriche. 1984: les États-Unis, la Corée, la Papouasie, les îles Salomon, la Thaïlande, la Suisse, le Canada, l'Espagne, Saint Domingue et Porto-Rico. 1985: le Vénézuéla, l'Équateur, le Pérou, la Trinité, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse, la Belgique, une tournée en Afrique Noire, le Maroc, le Liechtenstein...

1986, il alla prier dans la synagogue de Rome et donna des ordres aux évêques polonais qui renoncèrent à construire **un carmel à Auschwitz**; en 1987, il canonisa le père Maximilien Kolbe, qui s'était sacrifié à Auschwitz pour sauver la vie d'un co-détenu père de famille, un sergent polonais, lors d'une exécution de prisonniers en représailles d'une évasion: il était mort de faim enfermé dans un bunker avec neuf autres détenus. Enfin, en 1998, Jean-Paul II canonisa **Edith Stein**, une juive convertie, carmélite, morte à Auschwitz en déportation, et dont Jean-Paul II dit qu'elle avait été tuée "par haine de la foi", ce qui fut mal perçu par les juifs.

Pour finir, Jean-Paul II est un Pape connu pour avoir beaucoup publié: son œuvre ne touche pas uniquement de points de doctrine, mais aussi des questions de société: dès 1979, il publia *Redemptor hominis*, une encyclique sur la dignité de l'homme. le Christ y est présenté comme le rédempteur de la dignité humaine, et l'Église déclare donc sa volonté d'être un défenseur des droits de l'homme, dans la lignée et l'esprit du Christ. En 1981, dans l'encyclique *Laborem exercens*, le Pape traita les problèmes des travailleurs et du syndicalisme dont il affirma qu'il peut être pratiqué dans un esprit chrétien. C'était la première encyclique à prendre parti de manière aussi nette en faveur du syndicalisme; elle trouva son prolongement en 1991 dans l'encyclique *Centesimus annus*, publiée pour le centenaire de *Rerum novarum* et qui faisait le point sur les problèmes actuels du travail et de la société.

B) Jean-Paul II et l'Église.

On peut distinguer dès les premières années du pontificat deux orientations de la politique pour les affaires spirituelles: d'une part, la perpétuation et la continuation de Vatican II, et d'autre part une réaffirmation des positions traditionnelles de l'Église en matière doctrinale.

Tout d'abord, Jean-Paul II est effectivement **le Pape de l'"amplification" de Vatican II**: cette perpétuation de l'action de Paul VI se trouva concrétisée très symboliquement par deux manifestations. La première fut le **synode mondial extraordinaire des évêques** en 1985 à Rome. Un synode est une assemblée d'évêques élus par les conférences épiscopales, de patriarches orientaux, de cardinaux et de religieux, réunis par le Pape pour donner des réponses rapides "à des questions concernant le bien de l'Église universelle". C'est une assemblée plus restreinte, et donc plus facile à réunir, qu'un concile. À la fin du synode, les évêques remettent un rapport au Pape et, la plupart du temps, rédigent un message au monde. Le Pape reprend souvent dans un document paraissant sous sa propre responsabilité les éléments essentiels du rapport qui lui a été remis. Le synode de 1985 avait pour objet "vingt ans après Vatican II": le résultat fut la décision d'"amplifier" Vatican II. Il y eut un projet de réforme du gouvernement de l'Église pour donner un moindre rôle temporel à l'Église (durant tout le synode, l'accent fut mis plus sur la nature de l'Église, mystère religieux, que sur la mission temporelle), un projet de catéchisme universel¹, on décida de réduire le rôle des conférences épiscopales, et de relancer l'œcuménisme. C'est ce qui déboucha **en 1986** sur le second événement symbolique en matière d'ouverture du pontificat de Jean-Paul II: **un sommet de toutes les religions eut lieu à Assise**. il fit scandale dans les milieux conservateurs catholiques qui n'admettaient pas cette reconnaissance des autres religions par le Pape. Le geste avait été préparé entre autres par la prière de Jean-Paul II à la synagogue de Rome quelques mois plus tôt et par la rencontre qui avait lieu entre le Pape et le roi Hassan II au Maroc en 1985.

Dans la même lignée d'une plus grande ouverture et d'une amplification de Vatican II, on peut évoquer la naissance des **A.D.A.P.** (Assembles dominicales en l'Absence de Prêtre) en 1988, pour lutter contre la déchristianisation là où il n'y a plus de prêtres, ni même de diacres: on ne peut y célébrer l'eucharistie, mais on peut y communier grâce à des hosties préalablement bénies par un prêtre. Jean-Paul II fut aussi le Pape d'une plus grande tolérance envers toutes les mouvances qui se développaient au sein de l'Église: la **reconnaissance des mouvements traditionnalistes et charismatiques** date de ce pontificat (voyez le cours sur la France, chapitre 17). Il s'agissait donc de fédérer toutes les énergies et surtout de ne plus afficher devant le monde entier les divisions de l'Église: il ne fallait plus prêter le flanc à la critique en se déchirant sur des questions qui ne touchaient pas au dogme (la liturgie essentiellement), mais au contraire donner au monde entier l'image d'un groupe uni et donc en pleine expansion.

Mais pour cimenter l'Église, Jean-Paul II s'appuya sur une réaffirmation des principes doctrinaux, ce qui fut souvent mal perçu, notamment par les médias: c'est ainsi que le pontificat de Jean-Paul II fut marqué par toute **une série d'encycliques sur les principes de la foi** (*Fides et ratio*, paru en 1999, réaffirme la compatibilité entre la foi et la raison), mais aussi sur des sujets plus directement polémiques comme une condamnation de l'avortement et l'euthanasie en 1995 dans l'encyclique *Evangelium vitae*, la réaffirmation de la nécessité du célibat des prêtres et de la position de l'Église sur le problème de l'ordination des femmes, refusée en 1988 dans

¹ A cet effet, Jean-Paul II confia au cardinal Ratzinger la présidence d'une commission pour préparer un projet de catéchisme universel romain. Les travaux de cette commission aboutirent en 1992 à la parution du *Catéchisme de l'Église catholique*.

la lettre apostolique *Mulieribus dignitatem*, et en 1992 dans l'exhortation pastorale *Pastorem dabo vobis*¹. Cette rigueur fit de Jean-Paul II l'objet de nombreuses **critiques**; elle est peu suivie par les fidèles aux-mêmes (surtout dans les questions morales) mais il reste par là aussi une référence morale et par là l'autorité derrière tous les catholiques se rangent, du moins dans leurs discours. Cependant, sur les points on a vu **des théologiens s'opposer violemment au Pape** en ces domaines, lui déniaient notamment le droit d'édicter des normes morales au nom de la responsabilité éthique de la conscience morale du laïc, notamment l'Allemand Hans Küng dont Jean-Paul-II a déclaré en 1979 qu'il "ne pouvait plus être considéré comme un théologien catholique".

C'est-à-dire que Jean-Paul II, s'il n'a pas réussi à imposer ses vues en matière de morale ou même de conduite interne de l'Église, comme le développement des intégrismes l'a montré, a tout de même réussi à reconstruire l'unité d'une entité "Église catholique" dans les mentalités internationales et dans l'esprit des catholiques eux-mêmes: une Église dans le monde donc, qui a perdu certaines particularités et qui risque donc de ne plus constituer qu'une référence éthique, mais qui cherche cependant à affirmer une indépendance par rapport aux affaires du monde en mettant en valeur la nature de corps *mystique* du Christ et en refusant d'adapter complètement ses vues au monde contemporain en matière de doctrine. deux tendances toujours en tension donc, mais qui cherchent à dépasser leur contradiction et insistent surtout sur les raisons d'être universelles et intemporelles de l'Église catholique.

¹ En 1987, le Pape avait été violemment pris à partie par des féministes lors d'un voyage aux États-Unis.